

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 95. AVRIL 2018

INTERVIEW
Marc Gomez,
directeur
de Dynacité /p. 6

TABLE RONDE
Les violences faites
aux femmes /p. 13

REPORTAGE
Semaines
d'information
sur la Santé
mentale /p. 46

DOSSIER

Portraits de familles ... monoparentales (p. 41 à 45)



Co'

**DONNER
c'est AGIR !**
atd-quartmonde.fr
ou par sms **92 580**

PARTIR POUR REPARTIR



Soutenons ATD Quart Monde
pour permettre aux personnes
en situation de précarité
de se ressourcer en vacances.



* Disponible uniquement en France métropolitaine pour les fonds de Bourgogne, Rhône, Oran et 59. Des collectes sur demande opérateur mobile. Informations coordonnées au www.atd-quartmonde.fr



N° 95 • AVRIL 2018



Le **trimestre
en images** /

→ p. 4-5



Interview
Marc Gomez

Directeur de Dynacité /

→ p. 6-8



Portrait
Nathalie Moore
MSA /

→ p. 12



Table ronde
**Les violences faites
aux femmes** /

→ p. 13-15



Entre nous
Paul-Henri Floquet

L'avenir des jeunes citoyens
passe par l'Europe /

→ p. 16



Dossier
**Portrait de familles...
monoparentales** /

→ p. 41-45



Reportage
**Les Semaines d'information
sur la santé mentale** /

→ p. 46-47



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 17-37

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires: Adapei, ADAPA, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain.
Directeur de la publication: Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction:** Alain Gilbert. **Rédaction:** Agnès Bureau, Christophe Milazzo, Jean-Marc Perrat, Annick Puvilland, Émilie Borge Sperduti. **Réalisation:** Abscisse Communication - 27, rue des Bons-Enfants 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 44 44. **Photo Une et dossier:** Corinne Bertrand. **Impression:** Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

www.interaction01.info

Contacts : AG : alain.gilbert@interaction01.info
Rédaction : redaction@interaction01.info

AP : annick.puvilland@interaction01.info

DANSE ET HANDICAP

→ Le 4^e festival L'Irrégulier, organisé par la compagnie Passaros, ouvert à tous et gratuit, du 27 au 30 avril, mettra à l'honneur le travail de création et transmission chorégraphique mené par les danseurs amateurs et professionnels auprès de personnes handicapées ou non. Au programme, à Bourg-en-Bresse : vernissage de l'exposition « Toucher Bouger ! » et présentation de l'ouvrage d'Émilie Borgo « Paroles en corps – danser au-delà des apparences » le 27, à 18 h, à H2M ; visite dansée de l'expo et création « Regards » les 27 et 30 ; « Moi Ben Barré », danse en partages et échanges avec une metteuse en scène et un comédien clown, le 28 à 20 h ; stage (payant) et grande jam les 28/29 au gymnase Saint-Exupéry. Le 25 mai à 18 h, une rencontre avec les danseurs de la compagnie, à la médiathèque de Treffort, prolongera l'événement. ●

www.passaros.fr



→ Isabelle Brunaud, de la compagnie Anqa Danse avec les roues, animera le stage des 28/29 avril.

AG DE L'UDAF 01

→ L'UDAF de l'Ain tiendra son assemblée générale le jeudi 7 juin, à 18 h, à la Maison des Pays de l'Ain à Saint-Étienne-du-Bois. ●

AG DE L'ADAPA

→ L'assemblée générale de l'ADAPA aura lieu lundi 11 juin, à 17 h, à la salle de la Rotonde à Péronnas. ●

ANNIVERSAIRE

→ Ain Domicile Services fêtera ses 30 ans d'existence en 2018 à l'occasion de son assemblée générale, le 7 juin, à Chalamont. Ce sera également l'occasion d'inaugurer la nouvelle antenne d'ADS qui ouvre le 1^{er} juin, au centre-village, en partenariat avec un cabinet d'infirmières qui change de local. ●

ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE

→ Afin de promouvoir les produits de nettoyage sans risque écologique, Ain Domicile Services remet à toutes ses intervenantes un « kit hygiène » afin de les tester et de promouvoir ce type de produits auprès des bénéficiaires du service d'aide à domicile. ●

CAF ET RSA EN LIGNE

→ Nul besoin désormais d'être accompagné par un intervenant pour effectuer une demande de RSA : la démarche se fait entièrement en ligne, sur le site Caf.fr. Plus simple, plus rapide et plus encadrée, elle permet de transmettre les bonnes informations et d'obtenir rapidement la réponse. Si le droit au RSA est positif, il suffit de compléter la demande déjà pré-renseignée lors de la simulation. La confirmation du montant et de la date du premier versement est immédiate. ●

TUTEURS FAMILIAUX

→ L'ATMP, l'ATPA et l'UDAF se sont unies pour créer, avec le soutien de l'État et des juges des tutelles, un service gratuit d'information pour les tuteurs familiaux. En place depuis janvier, la permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 16 h. ●

0 806 70 20 60

(service gratuit + prix appel)

www.tuteursfamiliaux01.org

ALFA3A S'ENGAGE POUR L'EMPLOI À DOMICILE

La Fepem et Alfa3a ouvrent un Point Relais Particulier Emploi dans l'Ain

→ 31 660 particuliers employeurs, 12 571 salariés : l'emploi à domicile est une forte réalité dans l'Ain. Comment recruter, déclarer, rémunérer un salarié à domicile ? Comment trouver un emploi chez un particulier, se former ? Quels sont les droits et devoirs des employeurs et des salariés ? À ces questions et bien d'autres sur le sujet, la Fepem (Fédération des particuliers employeurs de France) apporte des réponses concrètes, pratiques et de proximité. Vingt-huit Points Relais Particulier Emploi existent en Auvergne-Rhône-Alpes, dont désormais un dans l'Ain, à Bourg et Oyonnax. Via le partenariat officialisé le 17 janvier, Alfa3a et la Fepem s'engagent ensemble pour informer, orienter et accompagner tous publics – particuliers, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires de l'emploi/formation... – sur l'emploi à domicile. « Les profils des personnes sont très variées. C'est un secteur d'emploi complexe, qui est mal connu. Souvent, par



→ Alfa3a et la Fepem ont signé une convention de partenariat, à l'Espace 3A, en janvier.

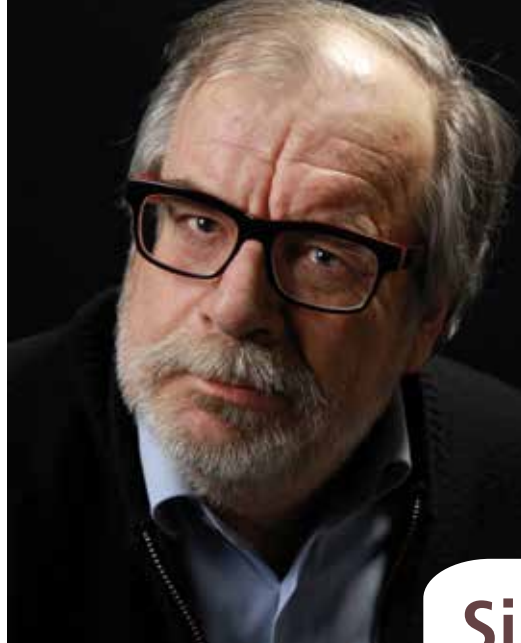
exemple, les employés de particuliers ne savent pas qu'ils ont droit, comme tout salarié, à la formation », souligne Emilie Rogue, responsable régionale Rhône-Alpes de la Fepem. Sur le terrain, le Point Relais Particulier Emploi de la Fepem dans l'Ain est ouvert à tous, à Bourg et Oyonnax. Quatre professionnels du service SOFIE*

d'Alfa3a (de la MIFE, du BIJ, de la Maison des étudiants de Bourg et de celle du Haut-Bugey) ont été formés par la Fepem pour apporter une information de premier niveau, fiable et actualisée, sur l'emploi à domicile, ses règles, ses opportunités, ses dispositifs de protection sociale... Un espace documentation est à disposition. ●

* Service orientation formation insertion emploi

Zoom chiffré

Bourg-en-Bresse : 2 950 particuliers employeurs hors garde d'enfants à domicile, 1 725 particuliers employeurs de 60 ans et plus.
Ambérieu-en-Bugey : 1 797 particuliers employeurs hors garde d'enfants, 905 particuliers employeurs de 60 ans et plus.
Oyonnax : 1 014 particuliers employeurs hors garde d'enfants, 624 particuliers employeurs de 60 ans et plus.



Si la photo est bonne

Nous avons demandé à Corinne Bertrand de réaliser une nouvelle fois la photo de couverture. D'ordinaire, après un "brief", nous lui laissons carte blanche et nous attendons avec impatience de voir le résultat. Cette fois, la commande était un peu particulière : réaliser la prise de vue en studio, comme pour les pères, mères et enfants qui viennent chez elle se faire tirer le portrait. Leur bonheur reste parfois accroché au mur du studio et constitue une galerie de fratries qu'on a plaisir à dévisager.

Voici donc en "couv" un portrait inédit de famille, de famille monoparentale, une famille comme les autres qui méritait un beau portrait. Il faut un certain courage pour affronter la lumière adoucie du studio et la lumière crue de la première page. Il y a beaucoup de choses dans ce portrait. Beaucoup de dignité, beaucoup d'affection. C'est exactement l'image que nous voulions donner à ce dossier sensible.

Toutes les personnes rencontrées par les journalistes n'ont pas souhaité apparaître en photo ni en famille. Tout le monde n'est pas prêt à s'exposer à des regards chargés d'opprobre, d'incompréhension voire de méfiance. Pour certains, les familles monoparentales (qui représentent un tiers des foyers), ne sont pas des familles comme les autres. Toutes les photos de notre dossier sont aussi sincères que leurs témoignages. Elles ne sont ni posées ni volées. Elles sont vraies. Le talent de Corinne n'y est pas étranger.

Je garde en mémoire l'ouvrage consacré aux familles d'accueil que nous avons aidé le Conseil général à publier, il y a quinze ans, Parcours d'enfance, Portraits de famille. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la vingtaine de témoins "d'enfants de la DDASS" qui y figuraient, comportait de faux prénoms mais de vrais portraits. Tous avaient admis, comme une évidence, qu'un portrait, c'était forcément un visage. Ils ont donc accepté de regarder le lecteur en face. Une fois le livre paru, ils sont venus nous dire, émus, qu'ils avaient retrouvé leur identité.

Dignité, identité, j'ajouterai précarité, non pour la rime mais pour éclairer les textes du dossier. Beaucoup de familles monoparentales sont très exposés aux effets de la précarité, comme l'ont démontré les deux enquêtes Pauvreté & Précarité dans l'Ain. Si notre dossier en parle peu, c'est, m'ont expliqué les journalistes, parce que nos témoins ont préféré parler d'autre chose, par dignité, au nom de leur identité.

On le comprend déjà en regardant la couverture d'Interaction. Merci à Marjorie et à ses deux enfants...

Alain Gilbert
Directeur de la Rédaction

FLASH

Le trimestre en images

→ Esprit sportif chez Bourg Habitat



Le 25 janvier, nombreux étaient les locataires conviés à l'espace réceptif du stade Verchère pour recevoir les 230 places de match du FBBP, de la JL et de l'USB offertes par Bourg Habitat via un jeu-concours. Pour participer au tirage au sort, il suffisait de remplir et déposer le bulletin reçu avec leur quittance de loyer de décembre. 150 ont joué le jeu.

Chaque dimanche soir depuis décembre, sous la halle jouxtant le marché couvert de Bourg-en-Bresse, une trentaine de bénévoles se relayent pour installer tables, chaises et marmites, afin d'offrir réconfort et repas chauds aux sans-abri, migrants, réfugiés, familles en difficulté, étudiants en précarité... Lancé par l'association Maraude & Solidarité, créée en octobre 2017, le rendez-vous s'accompagne de distribution de paniers alimentaires, vêtements, kits hygiène... « Une chaîne de solidarité s'est mise en place : tout provient de dons des particuliers, de commerçants, d'entreprises. Nous allons passer une convention avec une grande surface, trois boulangeries nous donnent leurs invendus, le centre social Amédée Mercier nous prête un lieu pour entreposer le matériel dans l'attente d'un local, des infirmières ont proposé d'organiser aussi une permanence pour des premiers soins... » explique Layla Kaabeche, bénévole. L'initiative se veut complémentaire des actions existantes et ne s'arrêtera pas avec la fin des frimas : le rendez-vous du dimanche soir, relayé essentiellement via le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux, devrait perdurer dans l'année. Tél. 06 51 95 94 88 maraudesolidarite@gmail.com



→ Un rendez-vous dominical à Bourg pour les plus démunis

→ Du nouveau à l'AFIB



Auparavant affiliée à Familles de France et à la Fédération des familles de l'Ain, l'AFIB est devenue indépendante en novembre 2017, pour des raisons budgétaires. Elle a modernisé ses statuts et aussi ses bourses aux vêtements semestrielles à Bourg-en-Bresse : remise de kits adhérents facilitant les modalités pour les déposants et les bénévoles, présentation plus aérée, matinée de vente réservée aux adhérents... Cette dernière sera renouvelée pour la bourse d'automne, qui se tiendra du 8 au 15 octobre.

→ Public en hausse pour images d'ailleurs



Gratuites et ouvertes à tous, les huit séances des 23^{es} Semaines du cinéma étranger, à Bourg-en-Bresse et environs, ont attiré un public croissant, avec au total 565 spectateurs. L'association Iliria (Albanie/Kosovo)* participait pour la première fois à l'événement organisé par le collectif Ain'Pacte, avec le très beau film « Home sweet home » qui a fait salle quasi comble. Le dernier soir, images et saveurs venaient d'Irak, avec l'association Madiane. Prochain rendez-vous du collectif Ain'Pacte : la Journée gastronomique, dimanche 17 juin, au marché couvert.

* Sur la photo, le geste représente l'aigle à deux têtes présent sur le drapeau albanais.

→ Couleurs japonaises chez Vivre en ville



Ateliers kanjis, mangas, sushis... Les usagers de Vivre en ville 01, à Bourg-en-Bresse, ont activement et officiellement célébré, une semaine durant, le 160^e anniversaire de l'amitié franco-japonaise. Final en beauté le 23 mars avec une conférence sur la peinture nippone suivie d'un atelier animé par deux artistes japonais, en présence du consul du Japon et de personnalités de l'Ain. L'Ain et le Japon tissaient déjà des liens via l'art de la soie. La rencontre burgienne – un des trois événements programmés en Rhône-Alpes – va plus loin en nouant les fils de l'art et du handicap psychique.



Marc Gomez , directeur général de Dynacité :

« Dynacité est un bailleur engagé et solidaire »

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PREMIER BAILLEUR SOCIAL PUBLIC DE L'AIN VISE POUR CETTE ANNÉE LA RÉALISATION DE 450 LOGEMENTS MALGRÉ UN CONTEXTE NATIONAL ET UNE LOI DE FINANCES DÉFAVORABLES.

Comment se porte la maison Dynacité ?

Très bien ! Dynacité se transforme depuis trois ans, se professionnalise, évolue... Notre chiffre d'affaires, avant la loi de finances, était de 117 M€. Il tourne à présent autour de 110 M€.

Elle n'aurait donc pas toujours été professionnelle ?

Si ! Mais elle est de plus en plus précise dans ses processus, ses procédures, sa mission d'intérêt général de bailleur engagé et solidaire, dans ses identités et ses valeurs.

Combien de collaborateurs à Dynacité ?

560 équivalents temps plein, soit environ 600 personnes.

Parlons de ce qui fâche depuis quelques mois maintenant : la loi de Finances et ses articles 52 et 126, effectifs depuis janvier.

Des mesures plutôt mal reçues par les organismes de logement social comme Dynacité que vous

dirigez depuis trois ans. Expliquez-nous pourquoi.

La nécessité de réformer, d'accord, je la partage. Historiquement, le mouvement HLM s'est toujours restructuré, regroupé. C'est dans l'air du temps, mutualiser n'est pas un problème. Ce qui fâche, c'est la méthode, la temporalité.

On demande une réorganisation sous trois ans en imposant une baisse immédiate de la ressource d'exploitation des bailleurs. C'est comme demander à une entreprise de rendre tout son bénéfice qui sert à investir, embaucher, former et changer ses machines.

Quel est le prix de cette réforme pour Dynacité ?

C'est 6 M€ sur la partie RLS, la réduction de loyer solidaire. L'État a décidé de baisser les APL et demande aux bailleurs de baisser les loyers d'autant.

Comme cela, pour le locataire, la réforme sera inodore. Entendre dire que les bailleurs sont des « dodus dormants », mal gérés et archaïques... c'est gênant. Alors que l'on cherche à être de plus en plus performant.

Ces mesures bouleverseront le paysage. À Bourg Habitat, l'office HLM de l'agglomération bourguignonne, puis récemment à Dynacité dont les administrateurs se sont réunis en CA extraordinaire le 15 février dernier, le principe de « mutualisations » a été avancé. Quelles seront-elles ?

Aujourd'hui, l'ensemble du tissu est stressé, que l'on soit SEM, OPH, ESH... soit 750 organismes en France. Le 15 février, nous avons voté le budget et en effet adopté après un débat d'orientation stratégique le principe de la mutualisation, un projet inscrit dans la loi qui n'est toujours pas voté et qui donnera cette possibilité à certains acteurs. Il s'agit de regrouper des services et redonner de l'efficacité à notre gestion.

C'est-à-dire... Quels services, quelles actions, quelles missions ?

Ne nous trompons pas. La mutualisation existe depuis longtemps chez les bailleurs. Un groupement d'intérêt économique gère déjà l'informatique dans l'Ain pour plusieurs d'entre nous. Pourra-t-on le faire demain pour partager d'autres efforts ? Oui. Je le crois profondément pour des missions communes à tous. Imaginons la vente, la copropriété, l'outil de production, les actions de gestion locative... et tant d'autres, mais il faudra bien vérifier ce que permettra la future loi.

Un calendrier est-il d'ores et déjà prévu pour ces possibles mutualisations ?

Il se dit que le Gouvernement pourrait présenter le texte au Parlement au mois de mars. Il y aura ensuite les habituels allers-retours entre l'Assemblée et le Sénat jusqu'en juin. Y aura-t-il des ordonnances ? On a entendu que oui... et puis non.

Une date pour ces mutualisations ?

Pour être efficaces, il est important d'abord de bien partager la raison pour laquelle on veut mutualiser. Les rencontres sont nécessaires entre directeurs généraux de Haute-Savoie, Savoie, Ain, Rhône et Métropole lyonnaise pour bien peser les attentes de chacun. Partage-t-on les mêmes ambitions, les mêmes projets ? Quel calendrier ? Peut-on évoquer l'idée de fusion à long ou moyen terme ? Tout doit être mis sur la table. Il faut se parler avec confiance et transparence, sans non-dit. Mais sans que Dynacité ne perde son identité de bailleur social engagé.

En 2018 que coûteront à Dynacité les réformes contestées (TVA sur travaux, APL, loyers gelés...) et combien de logements en moins à l'arrivée ?

Nous en serons au total autour de 10 M€, toutes pertes confondues y compris la hausse de la TVA sur les travaux. Quant aux programmes, il est important de dire qu'aucun n'est arrêté. Tout ce qui est en cours est maintenu. On a décalé quelques projets dans le temps, mais pas au-delà de trois ans. Concrètement, au lieu de faire 500 logements sociaux en 2018, nous en ferons 300. Toutes catégories confondues, nous en réaliserons 450 au lieu d'un peu plus de 500. Notre trésorerie est utilisée pour l'emprunt. Contrairement à une entreprise. Ce qui compte chez nous, c'est l'autofinancement qui s'est dégradé de 10 M€. Derrière, et au-delà du jeu des fonds propres et des discussions

avec la CDC (Caisse des dépôts et consignations), la banque d'État, que nous rencontrons, la question est : comment allonger la durée des emprunts ? Cela se ferait au taux initial sans pénalités. L'intérêt est, à partir de l'allongement de la dette, de réduire le poids de la garantie et l'annuité pour Dynacité, ce qui permet de retrouver une capacité d'autofinancement.

Quel regard portez-vous en tant que professionnel du logement social sur la politique du département en la matière ?

Cette compétence départementale est très intéressante. Il est nécessaire que ce soit le Conseil départemental qui la détienne. La délégation d'aide à la pierre fait de lui ce qu'il est déjà, un acteur important avec les EPCI qui forment un tissu très fin. Cela donne une vision globale de la gestion d'un territoire. Quant à la politique du Département en matière de logement, il faudra profiter de l'idée des États généraux lancés par le président Jean Deguerry pour approfondir cette question. Si demain, il n'y a

“ *La mutualisation existe depuis longtemps chez les bailleurs.* ”

pas de contrats de territoires entre les différentes collectivités, il y a risque de surenchères foncières, d'opportunismes ou de cavalerie financière de la part d'une diversité d'acteurs. Ce serait en décalage avec une ambition d'aménagement durable du territoire. Ces États généraux seront le moment de préciser les attentes en matière de logement sur le long terme.

Quels sont les prochains programmes de Dynacité ?

Nous intervenons à Beynost, dans le quartier gare, pour des logements en accession à la propriété. Dans le Pays de Gex et à Ambérieu-en-Bugey. Nous menons trois programmes Haissor intergénérationnels à Villars et Saint-Trivier-de-Courtes, ainsi qu'un joli projet à Ambérieu en mutualisant un restaurant scolaire avec les bureaux de l'ADMR, du logement pour seniors et du logement de droit commun pour familles bienveillantes avec nos anciens, en plein cœur de ville.

À Oyonnax, nous avons fait l'acquisition d'un tènement avec l'EPF (établissement public foncier) en hyper-centre dans le quartier de la mairie. Le projet est de diversifier l'offre avec de l'habitat pour les seniors, des logements de droit commun, de l'accession. Oyonnax est la seule ville du département disposant d'un projet ANRU (rénovation urbaine) de dimension nationale. Son maire Michel Perraud, également président de Dynacité, a défendu un dossier de 85 M€ pour le quartier de la Plaine dans lequel nous sommes acteurs pour de la réhabilitation et de la démolition. Pour changer la ville autour des notions de mobilité, de logement, de commerce, de culture. C'est une vraie opportunité !

Lors de la cérémonie des vœux de Dynacité, vous avez insisté sur la mixité sociale et l’aide apportée « à ceux qui en ont besoin ». Comment cela se traduit-il sur le terrain au quotidien ?

Nous sommes régulièrement présents dans les réseaux sociaux pour expliquer notre action dans ce domaine. Concrètement, nous soutenons financièrement des associations de quartier. Nous avons chez nous un responsable d’économie sociale et solidaire qui assure la promotion, avec les directeurs de nos cinq agences territoriales, de nos actions auprès des jeunes pendant l’été. Des actions de développement durable, de biodiversité, de recyclage sont mises en place. Nous gérons aussi des logements pédagogiques appelés Eco-logis en lien avec les politiques de la ville pour expliquer les bonnes pratiques, réduire la facture énergétique, mieux consommer. Cela s’adresse aux jeunes et moins jeunes. On y brasse les populations. Le premier a été créé dans le quartier de la Forge à Oyonnax puis un second dans la Plaine. Nous en avons un à Bourg, Ambérieu, Rillieux et Vaux-en-Velin. C’est pour tout cela qu’on se dit bailleur engagé et solidaire. Il faut savoir tendre la main.

Vous avez répété que Dynacité n’était pas à vendre. Vous souhaitiez tordre le cou à une rumeur. D’où vient cette rumeur ?

C’est une rumeur que les élus m’ont rapportée... Quel est le but d’une rumeur ? Sinon faire le mal. Pourquoi ? Peut-être que nous sommes une entreprise qui fait du bien et de l’ombre.



On peut se demander à qui profiterait le crime ?

Pourquoi faire du mal à un organisme qui marche bien ? Si ce n’est pour qu’il fonctionne moins bien... C’est une rumeur. C’est inutile de la commenter à partir du moment où elle est infondée. Quand on échange avec les responsables du Département, des organismes d’État, la préfecture, la DDT, la réponse est claire : la rumeur est infondée. Il n’y a pas de projet de vente de Dynacité. Quant à nos relations avec Bourg Habitat, nous avons la volonté de nous parler avec franchise sur la façon de partager demain des services sur les territoires.

Comment peut évoluer Dynacité à long terme ?

Nous avons déjà beaucoup évolué en développant l’accession à la propriété, le logement intermédiaire pour les personnes qui dépassent de peu les

plafonds. Dynacité fait partie des 20 plus gros acteurs en France sur 750. Nous avons une histoire, une assise, une pratique et une notoriété locale et régionale... et au-delà. C’est déjà une vraie force. La mutualisation est notre priorité immédiate.

Est-ce vrai que vous manquez d’optimisme ?

C’est faux. Encore une rumeur ! Chez Dynacité, nous sommes

optimistes. Comme l’affirme notre slogan : « Toujours à vos côtés ! » Il ne faut pas écouter ce qui se dit. Je ne connais pas la source, mais la question du mobile est importante ! Dans notre métier, si on n’est pas optimiste, mieux vaut s’en aller ! Dynacité, ce sont 600 collaborateurs, 27 administrateurs, très engagés. Il faut accepter l’idée d’être une locomotive sinon ça ne marche pas. Ils me suivent et je suis fier d’eux. Il est impossible d’en arriver là, dans le contexte actuel, sans être optimiste !

“ Dynacité fait partie des vingt plus gros acteurs en France ”

Vous présidez l’ARRA (Association régionale Rhône-Alpes), le regroupement régional des organismes HLM. À quoi ça sert et comment ça marche ?

Depuis janvier je suis le premier vice-président de l’association Auvergne/Rhône-Alpes (AURA) qui fédère 102 organismes dans les 12 départements. Tous des acteurs du logement et les SEM sont invitées. Nous sommes une porte d’entrée, l’interlocuteur de l’État et des services décentralisés pour les actions menées par les acteurs du logement social. Nous faisons du lobbying, la promotion des actions...

Propos recueillis par Jean-Marc Perrat

→ Marc Gomez, un Bordelais devenu Burgien

Directeur de Dynacité depuis trois ans, Marc Gomez, 48 ans, est originaire de Bordeaux. Il a été nommé directeur général en octobre 2014 par le Conseil d’administration et a pris ses fonctions en janvier 2015. Il est diplômé de l’École de Commerce et de l’École Centrale de Marseille. Avant Dynacité, l’ancien handballeur Marc Gomez a travaillé en tant que consultant pour un cabinet de conseil aux collectivités, aux bailleurs sociaux, dans les domaines des stratégies de développement, d’organisation, de développement durable et des énergies.

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L’UDAF 01...

→ « Mon cœur de métier, c’est mettre toute mon énergie au service des personnes qui me sont confiées, les accompagner », résume Catherine Michon. Mission accomplie durant vingt et un ans au sein de l’Adapei de l’Ain, d’abord en tant qu’éducatrice spécialisée puis chef de service et, ces trois dernières années, directrice de la MAS Les Montaines à Meillonas. Mission qu’elle a choisi de poursuivre dans un autre contexte en postulant à la direction de l’Udaf de l’Ain. En poste depuis fin janvier, la nouvelle directrice entend s’attacher, d’une part, à redynamiser le service des tutelles, « où j’ai rencontré des professionnels très engagés, qui ont envie d’avancer et restent très motivés, malgré l’année qui a été compliquée », et, d’autre part, à accompagner et soutenir les actions des multiples associations qui composent l’Udaf. « Je souhaite aller à leur rencontre pour échanger, partager, travailler ensemble, voir



→ Rencontrer, échanger, partager : ces mots-clés guident l’action de Catherine Michon.

quelle plus-value elles attendent de l’Udaf. » La volonté est largement partagée avec la présidente et les administrateurs, ainsi que celle de valoriser les initiatives existantes faisant l’objet de conventions avec l’Unaf : Lire et faire lire, l’aide aux tuteurs familiaux, la sensibilisation des familles sur l’utilisation responsable du numérique (en projet pour 2018). Hors cadre de travail, la famille a aussi toute sa place dans la vie de Catherine Michon : « J’ai deux grands enfants, de 16 et 18 ans. » ●

... ET POUR LA CPAM

→ En janvier, Anne Laurens a pris la direction de la CPAM de l’Ain. Presque un retour aux sources pour cette native de Saône-et-Loire, diplômée en droit de la sécurité sociale à Lyon. Après un passage par la CAF à Nancy et Reims, elle a mis le cap sur Rodez et l’assurance maladie en 1996. « Je suis ravie d’arriver dans l’Ain. Cela correspondait à un projet personnel et professionnel » confie-t-elle.



Déjà, les dossiers ne manquent pas et la directrice va poursuivre les chantiers engagés : « La première priorité est le soin de premier recours. Certains assurés

n’arrivent pas à trouver de médecin traitant. » Dans un territoire très divers, l’accès aux soins est un enjeu fondamental mêlant obstacles financiers, isolement et renoncement. Pour œuvrer en faveur de l’accès aux droits, la CPAM, en lien avec l’ARS et les professionnels, s’implique dans les maisons de santé au public et sur des dispositifs plus expérimentaux tels que le partenariat conclu avec la Croix-Rouge. Sans oublier les mesures telles que le dossier médical partagé ou l’intégration des mutuelles étudiantes et du RSI. « Les projets nationaux doivent être déclinés localement en fonction du territoire, des partenaires. Pour avancer, ce cadre doit être approprié par chaque caisse » affirme la présidente, Christine Boulin-Bardet. ●

ORSAC

→ Jocelyne Lapie assure la direction des foyers Roche Fleurie à Prémeyzel, suite au départ à la retraite de Pascal Guillard. Elle a rejoint l’Orsac en juin 2017, après avoir exercé des fonctions de directrice de maison de retraite et d’évaluateur externe. Elle a également exercé à Coallia. ●



Changement de président à la Caf de l’Ain

→ Le renouvellement du CA de la Caf de l’Ain vaut à l’Udaf départementale d’être la première en France présente au plus haut rang de l’organisme social : membre de l’Union des familles laïques et de l’Udaf, Éric Prost siège au CA de la Caf depuis deux ans et, depuis décembre, le préside. Il est un président jeune – 42 ans –, profondément attaché au social, tant par son parcours personnel que professionnel et bénévole, et aussi à l’Ain par ses racines familiales. Côté professionnel, il a connu le milieu associatif et culturel avant de revenir à sa vocation première : le service public, d’abord à l’action sanitaire et sociale en Champagne-Ardenne puis, en 2012, à la délégation de l’Ain de l’ARS où il dirige le pôle santé. Côté bénévole, son engagement à la Caf reflète sa volonté d’y « faire vivre la démocratie sociale ».



À ceux qui trouveraient démodée la gestion des organismes publics par des administrateurs, il répond volontiers qu’à l’heure où l’on parle de démocratie participative, elle en est un bel exemple. Il prône l’échange et le débat « pour identifier et promouvoir les expérimentations menées dans le champ social sur les territoires » et « être force de propositions », en partenariat avec les acteurs locaux. À l’heure de la négociation nationale de la COG* 2018-2022, il convie administrateurs et directeurs à plancher ensemble en séminaire sur ses grands enjeux locaux : aide au logement, handicap, lutte contre la pauvreté... La qualité de la relation à l’allocataire lui tient à cœur : un comité de suivi sera créé. À l’ère de la dématérialisation des démarches, il souhaite veiller à l’efficacité des points d’accès numérique mais aussi à « ne pas déshumaniser la relation à l’usager ». ●

Un toit, c'est tout...

APRÈS L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE EN OCTOBRE, LA QUESTION DU LOGEMENT ÉTAIT AU PROGRAMME DE L'ATELIER DU JEUDI DE MARS. QUELS POINTS DE BLOCAGE MÉRITENT DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES PRÉCAIRES ?



La loi rappelle la « priorité au logement pour tous », c'est-à-dire le droit d'avoir un toit à soi, où vivre de façon stable, quelle que soit sa situation actuelle ou son histoire passée. C'est le principe du « logement d'abord », désormais mis en avant par les politiques publiques, en signant par la même occasion la fin du passage obligé par l'hébergement d'insertion. Ce deuxième Atelier du Jeudi était donc consacré au logement : qui échappe à ce droit dans l'Ain ? Quels dysfonctionnements ou obstacles rendent compliqués l'accès et le maintien dans un logement pour tous ? Mais aussi quelles initiatives méritent d'être connues, reproduites, adaptées ? Y a-t-il des idées neuves à tester dans l'Ain ?

L'atelier a réuni une trentaine de personnes jeudi 15 mars, de 12 à 15 h. Pas simple de passer des constats aux propositions sur un sujet aussi balisé

que le logement. Il fut notamment question de l'accès au logement des jeunes sans ressources et du difficile repérage des propriétaires pauvres aux conditions de logement indignes. L'unanimité s'est faite sur le besoin d'un annuaire recensant toutes les ressources et les interlocuteurs utiles sur le logement (en précisant les services rendus par chacun). En ouverture de l'atelier, Bourg Habitat et Tremplin ont présenté l'expérimentation qu'ils vont mener : une prise de bail temporaire pour éviter à certains locataires une procédure d'expulsion, assortie d'une aide pour résoudre les difficultés d'ordre financier ou social. La discussion fut l'occasion de plaider pour des solutions « souples » et complémentaires telles que la sous-location, les colocations organisées ou le recours aux logements communaux. La synthèse des travaux de l'atelier sera soumise au comité de pilotage qui se réunit fin avril. ●

→ Loger les apprentis et alternants

Le poste de chargé de mission pour le logement des apprentis et alternants est expérimental (trois postes financés par le Conseil régional dans tout Auvergne-Rhône-Alpes). Dans l'Ain, Jérémie Gourdon active tous les leviers, que ce soit auprès des gîtes ruraux, des municipalités, des formules de colocations solidaires ou intergénérationnelles... Des idées sont à prendre pour le logement des personnes précaires.

→ Double peine

La loi prévoit une procédure pour que le conjoint violent

soit contraint de quitter le logement, plutôt que la personne qui a subi les violences (avec souvent les enfants). La mesure a un coût, celui d'un accompagnement judiciaire et social. Depuis trois ans, faute de financement, ces mesures ne sont quasiment plus prononcées dans l'Ain. La précarité aggrave encore

l'injustice de ces situations.

→ Comment on fait ?

Comment simplifier et alléger des procédures administratives qui restent obscures et complexes ? Où se faire aider pour rédiger un courrier juridique ? Il ne suffit pas que les recours existent, encore faut-il qu'ils soient réellement accessibles.



Les prochains Ateliers du Jeudi

Les Ateliers du Jeudi se poursuivent, au rythme d'un par trimestre. Temps d'échange de trois heures (avec pause déjeuner), ils réunissent des professionnels, des bénévoles, des habitants, pour travailler ensemble sur des propositions d'actions à mettre en œuvre auprès et avec les personnes en situation de pauvreté ou précarité.

Prochains rendez-vous :

- jeudi 7 juin : le non-recours et l'accès aux droits
- jeudi 18 octobre : l'endettement.



→ La Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain avait mis une salle et du matériel à disposition de l'Atelier du Jeudi. Merci à ses équipes !

EXPÉRIMENTATION : UNE INTERMÉDIATION LOCATIVE « MAINTIEN »

Bourg Habitat et Tremplin s'associent pour prévenir les expulsions

Bourg Habitat se retrouve parfois démunie face à des locataires en situation d'impayés de loyer, et avec lesquels tout lien est rompu. « Sur 71 assignations au tribunal en 2017, 24 ménages, dont deux tiers de personnes seules, ne donnent aucune nouvelle », constate Marine Daniel-Chosson, directrice. Rarement délibéré, l'impayé est en général le symptôme d'une situation financière dégradée et/ou de difficultés sociales. Comment éviter que la procédure aboutisse à une expulsion ?

Le projet partenarial lancé par Bourg Habitat et Tremplin vise ces « perdus de vue ». La méthode est originale : Bourg

Habitat propose au locataire que le bail soit transféré, pour une période transitoire, à l'association Tremplin, qui devient donc son interlocuteur. Tremplin accompagne alors le locataire, sur six mois, sur les aspects budgétaires et de ressources, les démarches administratives ou les aspects de vie quotidienne dans le logement. Principal intérêt du dispositif : la personne ne quitte pas son logement. Ce dispositif, baptisée IML Maintien, combine les outils d'intermédiation locative (IML) et de gestion locative sociale. Il a fallu trouver un montage administratif complexe, en lien avec les services de l'Etat et la Caf. « Bourg Habitat cède

le bail à Tremplin mais pas la dette du locataire ! » Chaque mesure devra être soumise et validée par la CCAPEX*. Condition pour que ça marche : la mise en place devra être très rapide, un mois maximum entre la proposition au locataire et la signature d'une convention tripartite (locataire, Bourg habitat et Tremplin). L'expérimentation sur le terrain devrait démarrer au deuxième trimestre 2018. Si l'outil se révèle pertinent, il pourrait ensuite être proposé à l'ensemble des bailleurs sociaux. ●

* Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives

ILS ONT DIT

- « Il y a un décalage entre la façon dont le jeune se projette dans son logement et la réalité. Il existe très peu de dispositifs d'accompagnement. »
- « Tous les jeunes ne sont pas forcément à l'aise avec la dématérialisation des démarches et ne font pas valoir leurs droits. »
- « Il faut s'adapter, réfléchir à des solutions pour les personnes qui ont besoin de logements plus souples, temporaires. »
- « Une précarité s'installe très sournoisement, silencieusement, dans les territoires ruraux, chez les jeunes et les personnes âgées. »
- « Les personnes étrangères, en attente de leur carte de séjour ou sans titre de séjour, n'ont pas accès au logement, d'où la débrouille. Le renouvellement de plus en plus long des titres de séjour bloque le maintien dans le logement. »
- « Dans l'accompagnement social, peut-on sortir du classique ? Faire le lien entre les accompagnements, psychologique, juridique, au budget, au logement, etc. ? Capitaliser l'accompagnement social imaginaire ? »
- « Il ne faut pas oublier d'accompagner aussi les propriétaires occupants en difficulté. »
- « En adaptant nos dispositifs aux 10 % de personnes les plus en difficulté, alors on réglerait le problème pour toutes les autres. Or on se satisfait trop facilement que les procédures administratives fonctionnent bien pour 90 % des citoyens. »



→ « Entre les ressources humaines et l'économie sociale, il y a vraiment des compétences transférables et cela me va bien. »

NATHALIE MOORE, SOUS-DIRECTEUR EN CHARGE DE LA DIRECTION DES TERRITOIRES ET DES POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES À LA MSA AIN-RHÔNE

Bonzaï !

QUEL LIEN SOLIDE ENTRE UN BONZAÏ MAJESTUEUX, UNE TROTTINETTE BLANCHE, UN OISEAU AU PLUMAGE SOMPTUEUX, DES PLANTES VERTES ET UNE AFFICHE MAL PUNAISÉE SUR UNE PORTE ? LE TOUT BAIGNÉ DANS LA LUMIÈRE D'UN MATIN GLACIAL...

On ne s'intéresse jamais assez à l'environnement de nos interlocuteurs. Avant de poser nos sempiternelles questions, nous ferions mieux de détailler, avec la discrétion qui sied, le décor des bureaux pour dresser un portrait qui chinoise vraiment.

A-t-elle enfoui dans un tiroir un exemplaire de *L'Éveil de la Haute-Loire* qu'elle avoue lire désormais – mais pas au bureau – d'un autre œil ? La chronique locale de son pays d'enfance est devenue un panorama exemplaire qu'elle décrypte avec les clés de lecture de son expérience professionnelle. Un master en ressources humaines, puis, en 2015, le précieux diplôme de l'EN3S (l'École nationale supérieure de sécurité sociale qui fournit en cadres les trois cousines que sont la CPAM, la CAF et la MSA).

Après une première expérience à la "sécu", le projet de Nathalie More était « *de sortir sur la MSA* ». Elle va s'en donner rapidement les moyens en prouvant que c'est toujours par les détours que l'on atteint le mieux son but. Un stage de découverte de la Mutualité sociale agricole (et viticole) en Alsace, dès la sortie de l'école de Saint-Étienne ; un stage de direction à la MSA Alpes du Nord, à Chambéry, au sein de direction des activités sanitaire et sociales. Retour à Lyon pour prendre le poste de sous-directeur en charge de la Direction des territoires et des politiques sociales et familiales à la MSA Ain-Rhône. La voici installée depuis novembre dernier, mais déjà en mouvement. Le bonzaï, c'est pour cultiver la force et la sagesse ; la trottinette, c'est pour amender l'air pollué de la métropole tout en allant plus vite. Quant aux plantes vertes, elles ne sont pas soumises à cotisation MSA. Et pour la punaise manquante, elle n'a pas dû avoir le temps.

Donner du sens

Cette jeune femme à la voix douce sait ce qu'elle veut : elle est en place pour animer le plan d'action sanitaire et sociale 2016-2020 qui promet aux adhérents que la

MSA, chahutée par les évolutions sociologiques, les crises agricoles et les questions d'avenir, reste toujours à leurs côtés. Dans ce registre, Nathalie Moore sait être rassurante. L'avenir de la Caisse, elle y croit parce que la MSA a une formidable capacité d'innover et d'agir. Vérification faite à chaque lecture de *L'Éveil* de la Haute-Loire, un territoire qui a valeur de terrain.

Derrière l'intitulé du plan d'action en vigueur, il y a des missions comme le développement de l'offre de service (Présence verte), les prestations familiales (le côté très social terrain), la protection sociale et l'accompagnement des personnes en difficulté. Un éventail à décliner avec les collaborateurs de terrain sur la mosaïque Ain-Rhône. Par deux fois, Nathalie Moore explique qu'on ne travaille jamais seul. Indispensables sont les syndicats, les OP (les organisations professionnelles), les Départements pour mener à bien les plans d'action. Incontournables sont les partenaires pour épanouir les ressources humaines. « *Ma feuille de route est de donner du sens à ces collaborations.* » Du sens et des exemples. Elle a très vite épousé le moule MSA, le terrain où se mêlent agricole et rural, même si elle avoue n'avoir pu l'arpenter complètement depuis son arrivée. Et de citer l'exemple du centre social de Chalamont pour le soutien partenarial au développement local ou la mise en œuvre de chartes de solidarité, comme sur le bassin bellegardien, en faveur des aînés et de l'aide aux aidants. Lors de son passage à Chambéry, Nathalie Moore a suivi de près le développement réussi de Bulles d'air, ce service qui propose un moment de répit à ceux qui s'épuisent pour un proche. C'est pour elle un des nouveaux visages de la MSA et un sujet de conversation avec le président de Seyssel, passionné par ce dossier. Un bon point pour cette nouvelle collaboratrice qui entend apporter à ses équipes son expérience. « *Je veux aussi m'inscrire dans la durée.* » C'est son côté bonzaï qui voisine très bien avec la trottinette blanche, à peine dissimulée derrière le porte-manteau. ●

A.G.



Violences faites aux femmes À La Côtère, des réponses collectives

→ « Il y a le sentiment que ces violences se passe dans le huit clos familial, dans la vie privée. Les financements sont fragiles car elles ne troublent pas l'ordre public » explique Pascale Guillet.



Comprendre l'importance d'un sujet aussi grave que les violences faites aux femmes implique d'en saisir la magnitude. En 2016, la compagnie de gendarmerie de Trévoux, qui englobe La Côtère, comptabilisait 73 plaintes et 40 sur les six premiers mois de 2017. La même année, Alexandrine Guillet, intervenante sociale en gendarmerie, traitait 57 situations à Miribel et 53 à Montluel. Il convient aussi d'évoquer la trentaine de situations suivie par le CIDFF, dont les deux tiers à Montluel. Dans le détail, les violences concernent des populations différentes avec une précarité et un isolement intrafamilial plus forts à Montluel.

Un travail de repérage

Pour identifier les victimes, tous les acteurs sont sur le pont. « *On fait beaucoup d'identifications. Pendant l'entretien, on repère des signes de violence. Petit à petit, quand la personne sent qu'elle peut se confier, elle le fait* » explique Fatoumata Condé, juriste au CIDFF.

Des rencontres liées au logement, au RSA ou des informations préoccupantes sont précieuses pour les travailleurs sociaux du Département. Sans oublier l'impact de ces violences

sur les enfants qu'ils soient victimes ou témoins. Une fois les violences décelées, l'enjeu est de convaincre du bienfondé d'une plainte.

Véritable point noir, puisque seules 14 % des victimes conjugales déposent plainte au niveau national. « *Elle est souvent déposée dans le feu de l'action puis retirée car la personne ne veut pas causer d'ennuis à son conjoint* » explique le lieutenant Perrin, commandant de la brigade de gendarmerie de Montluel. « *On essaie de convaincre la personne de déposer plainte, d'où l'importance d'être formé. Si elle ne veut pas, nous pouvons instruire le dossier. Mais, il est rare que le parquet poursuivre sans dépôt de plainte.* »

Une réalité qui explique qu'en moyenne, les victimes fassent sept allers retours au domicile conjugal avant un départ définitif. « *Chaque fois, il faut que l'ensemble des partenaires soit dans une disponibilité d'écoute et d'interaction* » résume Pascale Guillet. « *On donne toutes les informations sur la procédure. On leur dit que ce n'est pas normal et ça les rassure d'avoir le même discours de partout. Mais rien ne garantit que la victime aille jusqu'à la plainte* » précise Fatoumata Condé. ● Ch.M.



→ Sur la Côteière, la qualité du travail fourni par les différents acteurs et le bon fonctionnement collégial sont freinés par les tensions liées au logement.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

À La Côteière, des réponses collectives

DIFFICILE DE PARLER DE TERRITOIRE ISOLÉ POUR QUALIFIER LA CÔTIÈRE. PLUS PROCHE DE LYON QUE DE BOURG QUI CONCENTRE LES INTERLOCUTEURS DÉPARTEMENTAUX, LE TERRITOIRE FAIT FACE À DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES QUI OBLIGENT LES ACTEURS À TRAVAILLER ENSEMBLE.

En l'absence d'association généraliste apportant des premiers renseignements aux victimes, le travail collectif devient une nécessité. À la Côteière, la présence locale et assurée par des permanences d'associations bourgiennes. L'Avema est présente deux fois par semaine et les juristes du Cidff tiennent des permanences tous les quinze jours à Montluel et une fois par mois à Miribel et Saint-Maurice-de-Beynost. Une situation qui contraste avec le pays de Gex où Ni putés ni soumises est labellisée accueil de jour. « *Là-bas, l'implantation est historique. Une structure de ce type serait quelque chose de nouveau ici. Il faut faire attention à ne pas brouiller le paysage avec un interlocuteur de plus. Le pire que l'on puisse faire, c'est d'obliger de promener la victime d'un endroit à l'autre* » estime Pascale Guillet.

En pratique, les permanences physiques et téléphoniques limitent l'impact de l'éloignement. « *Au niveau de l'accès aux droits, on est très actifs* » précise Alexandrine Guillet. « *Le bémol est dans le suivi psychologique car ils n'interviennent que sur Bourg. Ça nécessite un relais aux CMP qui sont bien engorgés et le libéral n'est pas accessible à tous* ».

Un arsenal collégial d'acteurs

Cette situation place les forces de sécurité en première ligne. « *Il existe des outils comme le canevas d'audition mais on n'a pas forcément de sensibilisation pour recevoir une personne* » rappelle l'adjutant Buna, référent violence Intrafamiliales à la gendarmerie de

Montluel. Cette hétérogénéité confère un rôle central à ces référents qui deviennent des figures de proue. À eux de faire le lien entre les différents acteurs au gré des mouvements de personnel.

Avec le soutien de l'État, un tissu associatif épaulé les forces de sécurité et les travailleurs sociaux. « *Ça permet aux gendarmes de se recentrer sur leur cœur de métier* » rappelle Pascale Guillet. « *Si la victime peut être prise en charge après le dépôt de plainte pour le reste de l'accompagnement, on va peut-être éviter la récurrence de la situation.* »

Pour éviter la multiplication des guichets, il est nécessaire d'adopter un fonctionnement collégial. Du côté de l'Avema, cela se traduit par des échanges réguliers avec les forces de sécurité. « *Il y a deux portes d'entrée* » explique Alexandrine Guillet. « *Certaines victimes arrivent après le dépôt de plainte, d'autres suite aux interventions de la nuit. Tous les matins, je reçois une liste d'interventions et je contacte la brigade pour savoir si je peux avoir les coordonnées de la personne. Ça permet qu'elle ait les coordonnées pour quand elle sera prête.* »

Un besoin de sensibilisation

Des actions de sensibilisation-formation sont organisées pour se connaître et échanger autour des pratiques professionnelles. À la Côteière, ces temps se sont révélés essentiels. « *En 2013, nous avons eu deux journées de rencontre entre les acteurs locaux. Puis des rencontres annuelles pour expliquer comment chacun travaille et appor-*

ter des solutions » se souvient Julia Giuliani, coordinatrice du CISPD à la communauté de communes de Miribel et du Plateau. Elles ont été l'occasion d'améliorer et de valoriser les compétences de chacun.

« *Les relations se sont transformées. Les gendarmes viennent facilement et échangent sur les situations ce qui évite d'avoir des délais trop longs* » confirme Emmanuelle Renault. « *L'idée est de se former ensemble et de faire venir des intervenants différents* » ajoute Julia Giuliani. « *Ça amène du grain à moudre sur le terrain. C'est le rôle des collectivités dans le cadre des CISPD* ».

L'enjeu du logement

Mais la Côteière est aussi marquée par une tension sur le logement. « *La situation est compliquée. Le CHRS la parenthèse est loin* » précise Julia Giuliani. « *Le samedi à minuit, les gendarmes n'ont pas la légitimité pour y amener une victime. Donc qui le fait ? Il y a un problème de logement et transport.* »

Dans ce domaine, la géographie a un impact. « *Quand vous faites le 115, vous tombez à Lyon et vous n'êtes pas prioritaires* » rappelle Emmanuelle Renault. « *Sinon, il faut appeler tremplin qui gère le SIAO.* » De même, les logements temporaires, financés par la communauté de communes de Miribel et le Département sont sur liste d'attente. « *Quelques fois, nous sommes démunis. Une dame vient avec ses enfants, dit qu'elle veut partir mais on n'a rien à lui proposer et elle doit retourner au domicile conjugal* » ajoute Emmanuelle Renault. Les autres solutions telles que les nuits d'hôtel ou

les foyers sont fragiles et précaires. « *C'est une raison qui pousse les femmes à retirer leurs plaintes pour retrouver un toit* » résume Alexandrine Guillet.

Quant à l'éviction du conjoint violent, elle est peu prononcée. Depuis deux ans, les financements se sont taris tout comme le recours à la mesure. « *Sur des secteurs comme le pays de Gex et la Côteière, ce sont des dispositifs qui pourraient au moins être expérimentés* » regrette Pascale Guillet. « *Jusqu'à présent, ça a toujours été les femmes qui partaient avec leurs enfants. Elles font une demande, reçoivent un label et des aides. Or, il est plus dur de les reloger. Peut-être faudrait-il mettre l'argent ailleurs, pour le relogement de Monsieur* » s'interroge Emmanuelle Renault.

Le recours aux logements en sous-location, attribués à des familles avec un accompagnement ne semble pas non plus adapté. « *Le marché est très tendu et les bailleurs ne libèrent pas assez ces appartements alors qu'ils ont le financement* » regrette Emmanuelle Renault. « *Ça marche bien à Bourg ou à Ambérieu. Du coup, les personnes d'ici doivent partir là-bas !* »

Alors que faire ? Comme pour les formations, la réponse devra être collégiale. « *Un travail intéressant serait de réunir autour du problème d'hébergement/logement les bailleurs sociaux, le SIAO, les personnes qui s'occupent de l'accompagnement pour un tour d'horizon de ce qui existe et des besoins sur le territoire* » détaille Pascale Guillet. « *C'est la meilleure façon d'appréhender une résolution de problème.* » ●

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance



→ Alexandrine Guillet, intervenante sociale en gendarmerie, Avema : « Ces femmes ont souvent connu un environnement familial similaire, en tant que victime ou témoin. C'est un enjeu pour l'avenir. »

→ • Adjudant Julien Buna, référent Violence Intrafamiliales, gendarmerie de Montluel : « Il n'y a pas de profil type. La différence est entre ceux qui poussent la porte la journée et ceux avec lesquels on intervient la nuit »



→ Emmanuelle Renault, adjointe sociale et protection de l'enfance – MDS Côteière Val de Saône : « Chacun devient plus performant et demandeur pour travailler ensemble. »

→ Fatoumata Conde, juriste, CIDFF : « La porte d'entrée n'est pas les violences conjugales mais "j'ai envie de me séparer, comment faire ? J'ai peur de perdre les enfants. Ai-je le droit de partir ?" »



→ Julia Giuliani, coordinatrice du CISPD, Communauté de communes de Miribel et du Plateau : En cofinanciant l'intervenant social en gendarmerie et les permanences du CIDFF, les collectivités se dotent d'outils.

→ Lieutenant Jérôme Perrin, commandant de la brigade de gendarmerie de Montluel : Il est important de communiquer les informations pour que le relais soit pris une fois le volet judiciaire traité. Ça nous évite d'y retourner »



→ Marie-Claire Bourras, chef du pôle politique de la ville et CISPD, CC de la Côteière à Montluel. « Nous finalisons un diagnostic local de sécurité où nous avons rencontré l'ensemble des partenaires »

→ Pascale Guillet., Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité : « Le travail qui reste à faire porte sur l'hébergement, le logement et les évictions ».





PAUL-HENRI FLOQUET, PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'EUROPE
ET DES EUROPÉENS DE L'AIN

« L'avenir des jeunes citoyens passe par l'Europe »

**AU CŒUR DE BOURG-EN-BRESSE, LA MAISON DE L'EUROPE EST
OUVERTE À TOUT PUBLIC, POUR EN SAVOIR PLUS SUR CETTE
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE QUI NOUS RÉUNIT ET NOUS
ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN.**

→ « Nous espérons doter tous les collèges et lycées d'un Eurokiosque. Notre but est de rendre l'Europe visible », souligne Paul-Henri Floquet.

Qu'est-ce que la Maison de l'Europe de l'Ain ?

Une association loi 1901, indépendante, née à l'initiative de citoyens qui pensent que l'idée et les valeurs de l'Europe – la paix, la démocratie, la solidarité, l'ouverture aux cultures – sont à défendre. C'est un espace démocratique, un lien de proximité entre les habitants de l'Ain et l'Union européenne. Et c'est un lieu de documentation, d'information, ouvert à tous. L'assemblée générale constitutive a lieu en octobre 2016, avec trente-cinq adhérents. La première année, nous avons contacté les collèges, lycées, mairies, et organisé des réunions sur neuf territoires. Un mécène nous a prêté un local au centre-ville de Bourg. L'agrément service civique a permis de recruter une personne pour l'accueil du public.

Que trouve-t-on dans cette Maison ?

Environ deux cents documents, gratuits, à emporter ou emprunter, des brochures, des cartes, des expositions, sur l'Europe, dans tous les domaines : les institutions, les pays, les langues, les études, les voyages, la politique migratoire, la justice et les droits fondamentaux, la citoyenneté, l'union économique et monétaire, le climat et l'écologie, de tout récents documents de réflexion sur le devenir de l'Europe, sur sa dimension sociale...

Hors les murs, nous organisons des conférences tout public dans tout le département.

Pourquoi s'informer sur l'Europe ?

L'Europe est méconnue des gens ou abordée souvent en négatif. Mais elle fait partie de la vie quotidienne de tous, elle apporte beaucoup aux habitants. Sa dimension sociale est transversale. Peu savent qu'elle a programmé près de 3,7 milliards d'euros d'aides pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour 2014-2020, dont plus de 205 millions pour le FSE (Fonds social européen). Les Points Info Emploi de la communauté d'agglomération de Bourg, par exemple, sont financés en grande partie par ces fonds. L'Europe est très présente sur le front du chômage. L'égalité salariale hommes/femmes a été actée par le Traité de Rome en 1957.

Les échanges d'étudiants Erasmus – ouverts aussi aux apprentis depuis 2014 – sont peut-être une des actions les

plus connues. Mais l'Europe soutient aussi l'aménagement du territoire, la solidarité, l'emploi, la recherche et l'innovation, la culture...

Vous intervenez dans les établissements scolaires ?

L'avenir des jeunes passe par l'Europe. Les informer est une des priorités, avec le soutien de l'Inspection académique. Nous avons organisé par exemple une conférence sur le Traité de Rome dans un lycée, des ateliers participatifs sur le racisme avec des collégiens de Bourg et Bad-Kreuznach. En avril, nous animons des séances à l'école de Pont-de-Veyle. En mai, nous participerons au centenaire du lycée de Cibeins et à la Journée de l'Europe à Bourg, en partenariat avec la Ville et Unis-Cité. En 2017, nous avons remis le prix littéraire des jeunes Européens décerné par l'INSEEC Lyon à Gaëlle Heureux, auteure burgienne. En novembre 2018, nous prévoyons une Semaine de la littérature européenne.

Depuis mars, nous sommes accrédités « développeur Erasmus + » : nous pouvons aider à monter les dossiers. Nouveau aussi : en partenariat avec Concordia, nous organisons un chantier de nettoyage des berges de la Reyssouze, en juillet, pour quinze jeunes, de France, Allemagne et Italie.

Existe-t-il d'autres Maisons de l'Europe ?

Il y a cinquante-six Maisons de l'Europe en France, dont plus de trente-cinq fédérées au niveau national donc disposant d'un local ouvert au public. Les Rencontres fédérales 2018 ont lieu à Lyon en avril.

Il en existe aussi partout en Europe, mais surtout en France et en Allemagne. ●

Propos recueillis par Annick Puvilland

→ **13 rue Edgar-Quinet 01000 Bourg-en-Bresse**
Tél. 04 27 53 04 09
Lundi, mardi et jeudi 8-17 h, mercredi 9-17 h,
vendredi 8-15 h, samedi 9-12 h.
info@mdee01.eu
www.maisons-europe.eu

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 95 . AVRIL 2018



BOURG HABITAT

Le quartier de la Reyssouze se met en scène

Le Cahier partenaires



Du tutorat à l'accompagnement

SOMMAIRE

- **Alfa3a :**
L'histoire de l'immigration à Oyonnax. / p. 20-21
- **Orsac :**
Les Passerelles de la Dombes. / p. 22
- **Conseil départemental :**
Prévenir la perte d'autonomie. / p. 24-27
- **CAF :**
L'accompagnement social des familles. / p. 28-29
- **ADAPA :**
La prévention, au cœur de l'aide à domicile. / p. 30-31
- **ADAPEI :**
Des événements autour de la parentalité. / p. 32-33
- **Ain Domicile Services :**
Le portage à domicile. / p. 34-35
- **Bourg Habitat :**
La Reyssouze se met en scène. / p. 36-37
- **Handicap :**
Vie intime et handicap. / p. 38-39
- **Fiche action :**
Le Potager du Bugey cultive la solidarité. / p. 40

Accompagnateur » « tuteur » « guide » « directeur de recherche », sont autant d'expressions désignant les acteurs incontournables de l'accompagnement d'un parcours de recherche-action en travail social. La recherche-action elle-même entend unifier la pratique et la théorie, les professionalités du social et les références conceptuelles, la subjectivité des acteurs et la visée d'objectivité des sciences humaines.

Les auteurs, dans cet ouvrage, explorent le dispositif d'accompagnement du mémoire de recherche conduisant au diplôme des Hautes études des pratiques sociales (DHEPS), « dispositif à disposition » au Collège Coopératif Auvergne Rhône-Alpes de Lyon (CCAURA). Et ils tentent, dans une recherche coopérative, de mettre à jour ce qui se trame de si particulier dans la relation tuteur-tutoré de ce parcours initiatique qui mènera l'impétrant à son objet et à son œuvre de recherche. Finalement, c'est bien le tutoré qui mènera son tuteur à destination et le tuteur l'y encouragera en lui signifiant « c'est bien toi qui me feras comprendre ce que tu ne comprends pas ».

Ainsi, cet ouvrage intéressera tant les étudiants en formation qualifiante et/ou supérieure que les professionnels chargés de former, diriger, soutenir les praticiens sociaux dans la réalisation d'une recherche-action. Mais plus largement, il s'adresse à toute personne exerçant dans le domaine social et médico-social et souhaitant questionner sa pratique d'accompagnement. La notion même d'accompagnement prend alors chair dans les traits d'une figure de l'accompagnant qui parfois reste dans l'ombre pour ne pas trop en faire à l'autre, avec lequel il chemine au coude-à-coude.

Les auteurs :

Sandrine AMARE : directrice pédagogique au CCAURA à Lyon, docteure en Sciences de l'éducation.

Arlette DURUAL : directrice adjointe à l'ADEA à Bourg-en-Bresse, DEA de sociologie.

Jennifer FOURNIER : professeure à la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne en Suisse, docteure en Sciences de l'éducation.

Brigitte JOLY : ancienne directrice de service éducatif à Bourg-en-Bresse, Master2 en Analyse et conception de l'intervention sociale (ANACIS).

Pierre MAISTRE : assistant social, formateur, enseignant, docteur en Sciences de l'éducation.

EN BREF

LIEUX CULTURELS ET HANDICAP

→ Quarante-six sites patrimoniaux (lieux culturels, musées...) sont ouverts à la visite dans l'Ain. Comment savoir lesquels peuvent accueillir des personnes handicapées ou à mobilité réduite ? En allant sur le site Internet départemental <http://patrimoines.ain.fr> et le site national accessible.net.

Le premier présente les lieux accessibles et offres de visites adaptées, recensés à l'initiative du service départemental Patrimoine culturel. Le partenariat noué avec le deuxième offre une véritable plateforme web collaborative, permettant une recherche par type de publics (handicap moteur, auditif, visuel, mental, familles, personnes âgées), par zone géographique ou par type de lieux (musées, monuments historiques, offices de tourisme...), avec possibilité de laisser des avis, interface dédiée aux non-voyants, gratuité pour les utilisateurs mais aussi les contributeurs, mise à jour régulière des informations par une relance des structures tous les six mois...

Les responsables de structures culturelles sont invités à créer leurs propres fiches. Le service Patrimoine culturel du Département les accompagnera. ●

<http://patrimoines.ain.fr>



→ Une visite de personnes malvoyantes au musée départemental de la Bresse, labellisé Tourisme et Handicap (déficience mentale et auditive). Les outils techniques tels que, par exemple, le plan du musée en gros caractères, apportent un confort de visite également à tout public.

SAISON CULTURELLE 2018 AU CPA



→ Placée sous le signe des « Libres passages », la saison Culture NoMad 2018 du CPA invite à de multiples ateliers de création ouverts à tous, patients, soignants, personnes extérieures : écriture d'un territoire imaginaire, avec l'écrivaine Fabienne Swiatly, en avril-mai ; invention d'une cartographie artistique et ludique de l'hôpital via cinq ateliers (chant, musique, théâtre, danse, arts plastiques) avec un collectif de six artistes, en mai-juin ; création vidéo par les CMP-CATTP pour enfants et ados, avec la Cinématik Room, d'avril à mai. Le 29 juin, de 18 heures 22 h 30, une fête d'été conviera le public à découvrir le fruit des ateliers et à entrer dans la danse avec Samarabalouf.

À noter également : le 26 avril, à 18 heures, « Un jour, je suis passée de nuit », lecture-spectacle de l'auteure Fabienne Swiatly, en partenariat avec la Maison du théâtre, à la bibliothèque médicale du CPA, avec Marc Mauras au violoncelle (réservation conseillée au 04 74 52 24 69). ●

culture.nomad@cpa01.fr

→ Du 17 mai au 5 juin, Sylvain Nallet, musicien, Hélène Péronnet, chanteuse, Amanda Bouilloux, danseuse, Emmeline Beauissier, plasticienne, Florent Vivert, comédien, et Grégory Truchet, metteur en scène, animeront en duo cinq ateliers ouverts à tous. Les créations assemblées seront présentées lors d'une déambulation poétique et festive le 29 juin.

DES RENDEZ-VOUS MENSUELS POUR LE RÉPIT DES AIDANTS

→ Confrontés au désarroi et à l'épuisement des aidants familiaux, la délégation APF de Bourg-en-Bresse et ses structures médico-sociales ont mis en place des rendez-vous mensuels ouverts à tous les aidants de l'Ain, de l'APF ou non, tout type de handicap confondu. Gratuits, animés par des professionnels, ils permettent de s'informer, se rencontrer, échanger, rompre l'isolement, (ré)apprendre à prendre soin de soi.

Outre les formations thématiques (mieux gérer son stress, droits pour les adultes handicapés de plus de 60 ans, cuisine mixée de qualité, anticiper les démarches, maîtriser les gestes d'urgence...), est proposé également un groupe de soutien et d'échanges. ●

Tél. 04 74 23 41 59
dd.01@apf.asso.fr

Une Maison des étudiants dans le Haut-Bugey

Depuis la rentrée 2017, la Maison des étudiants est double dans l'Ain : en parallèle à la MdE de Bourg, Alfa3a a créé une MdE du Haut-Bugey, en juillet dernier. Implantée à Oyonnax, dans la Cité des alternants, la Maison est ouverte à tous. On peut s'y informer sur l'enseignement supérieur, la formation, l'emploi, les aides, le logement, la santé, les loisirs, les associations locales, les clubs sportifs... La MdE a également vocation à créer des liens avec les entreprises et dynamiser la vie étudiante. « J'organise un événement par mois, selon les périodes » précise

Margaux Chapeland, chargée de mission. Au programme : soirée d'accueil au Laser Game en octobre, soirée volley à Nantua en novembre, blind test au centre culturel Aragon en décembre, rencontre avec Vel'Oyo en janvier, animation cuisine avec la Banque alimentaire en mars, ciné-débat avec les Colibris, soirée badminton... ●

jeunes01.info-jeunes.fr

→ La Maison des étudiants du Haut-Bugey accueille le public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.



RETOUR EN FILM SUR L'IMMIGRATION DES ANNÉES 50-60 DANS LE HAUT-BUGEY

Ces hirondelles ont fait leur nid à Oyonnax

APRÈS MONTLUEL ET BOURG, ALFA3A SE PENCHE SUR L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION À OYONNAX AVEC LE FILM « LE CHANT DOUX-AMER DES HIRONDELLES ». UNE HEURE DE FILM ET TREIZE TÉMOINS POUR OUVRIR DES ÉCHANGES SUR LE PASSÉ D'UNE VILLE INDUSTRIELLE MARQUÉE ET ENRICHIE PAR SES HABITANTS VENUS D'AILLEURS.



Is se souviennent de leur arrivée à la gare, du froid, de la neige, de l'usine. Écouter les témoins du film « Le chant doux-amer des hirondelles », c'est se plonger dans soixante ans d'histoire d'Oyonnax, sur son incroyable essor industriel des années 50-60 où la ville accueille à tour de bras pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. Pour les témoins, c'est l'occasion de raconter leur histoire, de retracer leur parcours, les changements vécus et leur processus d'intégration.

Plus d'un an de travail

Les bases du projet sont lancées en 2016 lors de la projection du documentaire « Mémoires de Bressans », centré sur l'immigration à Bourg-en-Bresse. Organisé dans le cadre de la biennale Traces portant sur la mémoire de l'immigration en Rhône-Alpes, l'événement est l'occasion de chercher des partenaires pour lancer ce nouveau projet. Toujours piloté par le service médiation intégration d'Alfa3a, ce « chant doux-amer des

hirondelles » a bénéficié de financements de la Direction régionale des affaires culturelles, de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT et du Fonds asile migration intégration. Sur le terrain, l'association Oyociné et son président Mahjoub Chouhib se sont mobilisés pour coordonner la production.

Préalable indispensable, le repérage des témoins s'est fait avec l'aide d'associations locales connues du service médiation intégration. Par la suite, Samia Abbou, agent de développement local pour l'intégration, s'est chargée de la mise en œuvre, de la coordination et des interviews. « Il ne s'agissait pas d'entretiens dirigés » explique-t-elle. « Je demandais aux témoins de raconter comment ils sont arrivés et je ne relançais que pour demander des précisions. Ça permet au témoin de construire son discours comme il l'entend, souvent chronologiquement. » ● **Ch.M.**

Ouvrir le débat sur la diversité

Portugais, espagnols, algériens ou marocains, les treize témoins ont tous vécu le boom économique de l'industrie du plastique. « Il n'y a aucun italien car ils étaient présents avant et notre recherche de témoins n'a pas été concluante. De plus, dans les années 50, ils sont en train de se naturaliser » précise Samia Abbou. Onze hommes et deux femmes venus de différents quartiers d'Oyonnax qui ont accueilli très favorablement le projet. « Pour les familles, le film peut être un support de transmission. Ils ont besoin, envie de transmettre cette histoire. Mais ce n'est pas forcément fait dans les familles. Or, c'est important pour les nouvelles générations de savoir pourquoi elles sont là » détaille Samia Abbou.

Faire réfléchir

Pour Alfa3a aussi, ce film a un rôle de transmission. Loin de n'être qu'une collecte de témoignages, l'œuvre est pensée comme un moyen de créer du dialogue, des rencontres entre les générations. « L'objectif est de faire connaître et reconnaître la place des immigrés et leur apport dans l'histoire commune » résume Samia

Abbou. En interrogeant sur le passé, le film met en relief des enjeux actuels bien différents. Les messages transmis par les témoins permettent de prendre du recul et de voir l'intégration comme un processus long. Certains témoins sont venus de loin, ont vécu des moments difficiles mais ont fini par trouver leur place et se sentir bien. Comme pour les deux précédents, l'idée est que le film soit largement relayé par des partenaires à Oyonnax telles que les écoles, les centres sociaux... Il sera en tout cas projeté lors de l'édition 2018 de la biennale Traces. ●



→ « Ça pourrait être mon histoire. » Journaliste et réalisateur sri lankais, Indika Udugampola, deuxième en partant de la gauche, a dû quitter son pays en 2008 pour des raisons politiques. Le statu quo a finalement eu raison de sa volonté d'y retourner et, après deux ans passés à Paris, il prend la direction d'Oyonnax. En 2014, il réalise son premier long-métrage français. Quand Alfa3a lui propose de travailler sur « Le chant doux-amer des hirondelles », il accepte tout de suite : « J'avais une sensibilité sur le sujet. Il y a des choses très touchantes, ça pourrait aussi être mon histoire. Pour certains, c'est un film sur l'immigration. Mais pour moi, c'est différent. Je voulais parler de la diversité et il y en a beaucoup à Oyonnax. C'est quelque chose d'encourageant pour les immigrés qui arrivent en France. »

AVANT-PREMIÈRE

Quand la richesse vient d'ailleurs

→ En s'ouvrant sur un air de Jean Ferrat, le ton est donné : il va être question de laisser sa terre natale et de nouveaux départs. Au fil des témoignages, le film entre pudiquement dans l'intimité de témoins qui nous guident au fil de leur vie. Treize paroles qui convergent des froides nuits d'hiver à l'usine, des problèmes de logement à de belles rencontres. Mais, pour tous, le point central reste le travail, raison principale de leur départ. En racontant leur parcours, les conditions de travail et les luttes sociales, ils dressent le portrait d'une époque révolue où les patrons recrutent sur le quai de la gare et où il est possible de changer d'employeur plusieurs fois en une journée. Des tableaux qui n'omettent pas les difficultés de logement. Les nouveaux arrivants devaient prendre la direction de foyers souvent surpeuplés alors qu'il leur était impossible d'habiter en ville. Une situation qui, après une vague de protestations, conduit à la création du quartier de la Plaine à la fin des années 60.

Vivre ensemble

Mais le film est aussi l'occasion de parler d'iden-

tité et de ces lieux où il fait bon se retrouver. Comme la mosquée où les origines s'effacent. Ou les centres culturels où l'on se rassemble pour transmettre sa culture.

« La langue maternelle est un don des parents qu'il ne faut jamais oublier. Ce qui n'empêche pas d'aimer la France. Ce n'est pas contradictoire mais complémentaire. Les différences sont des richesses » précise un témoin. S'ils se sentent intégrés, aucun d'eux n'a oublié d'où il vient. « Notre vrai pays, c'est ici. C'est là où sont nos enfants. Notre pays, c'est la deuxième maman ! » ajoute un autre.

Tous s'accordent pour affirmer que la situation actuelle n'est plus la même. Là où, dans les années 70, chacun voulait construire un monde meilleur au-delà des nationalités, les tensions et la tentation du repli sur soi guettent. Pourtant, le film s'achève sur de l'espoir. Un sentiment fondé sur la richesse des expériences passées mais aussi tourné vers l'avenir avec un appel à s'engager individuellement et collectivement pour construire un vivre ensemble s'appuyant sur la richesse des différences de chacun. ●

→ Une dynamique d'ensemble

En parallèle, le travail réalisé pour « Mémoires de Bressans » ne reste pas sans suite. En lien avec les musées départementaux, soutiens pédagogiques du documentaire, une exposition aura lieu de mai à novembre 2018 sur les mémoires de l'immigration, au musée des Planons. S'appuyant sur le travail d'origine, les équipes des musées ont réalisé des interviews complémentaires et une campagne photo. En parallèle, différents ateliers (cuisine, conte, apéritif thématique...) seront organisés par le service médiation intégration, en collaboration notamment avec l'association Ain'Pacte. Rendez-vous pour l'inauguration le 19 mai à l'occasion de la Nuit des musées. ●

Les Passerelles de la Dombes

A TRAMOYES, L'ORSAC VIENT D'OUVRIRE UN FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ POUR DES ADULTES ATTEINTS D'ÉPILEPSIE SÉVÈRE, LE DEUXIÈME DE CE TYPE EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES.

Les cheminées fument sur le ciel bleu tandis qu'à l'intérieur, tout sent le neuf : les Passerelles de la Dombes ont accueilli leurs premiers résidents le 19 février. Josselin fait les honneurs de sa chambre de jeune homme, meublée et aménagée avec ses parents. Comme les 39 autres adultes qui ont ou vont emménager ici, Josselin est atteint d'une forme d'épilepsie résistante aux traitements.

Pour certains malades, les répercussions sur leurs aptitudes et sur leur quotidien sont lourdes et handicapantes. Les Passerelles de la Dombes est le deuxième établissement d'Auvergne-Rhône-Alpes à leur proposer un lieu de vie et de soin adapté. Autant dire qu'il était fortement attendu !

Projet de vie

Depuis trois ans, dès les prémices du projet, l'Orsac a travaillé avec l'association de parents et de malades EPI, basée en Isère. C'est avec eux que l'organisation en quatre maisonnettes reliées par des coursives extérieures a été imaginée. Tout est de plain-pied, avec de nombreuses et larges baies vitrées, des salles à manger hautes et spacieuses. Nicolas Perrin, responsable de la vie sociale, imagine déjà la salle polyvalente et les salles d'activités vivantes et animées. Depuis sa chambre, Josselin a vue sur le citystade et sur la parcelle où une serre sera bientôt construite.

Des cuisines au bureau du médecin, dans les bureaux des équipes médico-sociales où manquent encore quelques



chaises, on s'affaire et on s'ajuste. Atmosphère de mise en route, concentrée et fébrile.

Le directeur Pierre Couderc gère avec calme la naissance de ce nouvel établissement. Il faut achever le recrutement des équipes des maisonnettes 3 et 4, du psychologue et de l'assistant de service social. Les nouveaux embauchés sont déjà partis en stage d'immersion dans un centre médical spécialisé (La Teppe, dans la Drôme) et au foyer des Quatre Jardins (Isère), l'autre FAM de la région dédié aux personnes épileptiques. Les familles, l'Orsac et tout Tramoyes attendent désormais une inauguration estivale.

● A.B.

* maisons départementales des personnes handicapées

Un recrutement régional

→ Un foyer d'accueil médicalisé est d'abord un lieu de vie, où les personnes trouvent le soutien médico-social adapté à leur handicap. Le quotidien est fait de choses ordinaires : discuter dans les couloirs, prendre soin de sa chambre, faire du sport, débarrasser la table ou prendre le minibus pour aller au cinéma. Les soins ne sont pas le centre de la journée. Le FAM des Passerelles de la Dombes s'appuie sur des professionnels de l'accompagnement, de l'animation et du soin. La présence d'infirmiers est assurée 24 h sur 24. Agréé pour 42 places, le FAM va employer 45 salariés. Le budget annuel de fonctionnement avoisine 3 millions d'euros, financés par l'Assurance maladie et par le Conseil départemental (pour la partie hébergement). Montant de l'investissement : 6,2M€.



UN PLAN COLLÈGES 2018-2024 EN PHASE AVEC LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

→ Le nombre d'habitants de l'Ain s'accroît de 1,3 % par an, allant jusqu'à 3,3 % dans le Pays de Gex. Selon l'Insee, l'Ain aura la 3^e plus forte croissance démographique annuelle nationale entre 2013 et 2050. Le Plan collèges 2018-2024, voté en juillet 2017, est en phase avec cette croissance démographique. Afin de répondre à la hausse des effectifs, il prévoit notamment la reconstruction des établissements de Péronnas, Villars-les-Dombes et Miribel, la rénovation du collège Saint-Exupéry à Ambérieu-en-Bugey, et la construction de trois collèges, à Briord, Saint-Didier-de-Formans et Bellegarde. S'appuyant sur une étude démographique prospective sur la Plaine de l'Ain et le Pays de Gex, réalisée par un cabinet spécialisé, de nouvelles sectorisations et constructions complètent ces opérations.

Sur la Plaine de l'Ain, l'ouverture à la rentrée 2018 du collège de Briord à recrutement interdépartemental Ain-Isère permettra de rééquilibrer les secteurs sco-



© Cabinet d'architecture AU*M

laire d'Ambérieu-en-Bugey, de Lagnieu et Leyment. Le projet de modification a fait l'objet d'une large concertation locale en janvier.

Sur le Pays de Gex (où 22 % des habitants ont moins de 15 ans et où les naissances ont augmenté de 75 % entre 2004 et 2017), la création d'un collège à Ornex pourrait être envisagée pour 2024, afin de désengorger les six collèges existants. ●

→ Le nouveau collège de Briord, de 600 places, permettra d'accueillir près de 350 élèves des secteurs des collèges de Belley et Lagnieu, et de réduire les temps de parcours des élèves les plus éloignés de ces deux établissements.

PREMIER CHALLENGE DE CRÉATION D'ENTREPRISE

→ Cadrer un projet de création d'entreprise en une semaine ? C'est possible, via échanges et conseils professionnels d'experts. Les six candidats au 1^{er} Challenge de création d'entreprise, ouvert à tous, organisé par la MIFE de l'Ain*, ont brillamment relevé le défi. Du 15 au 19 janvier, rendez-vous était donné du lundi au jeudi matin, pour des ateliers collectifs animés par divers partenaires, complétés l'après-midi par des entretiens individuels. Objectif final le vendredi : faire valider son projet par un jury lors d'un concours de pitch.

« Chacun avait trois minutes pour présenter son projet, sous la forme qu'il voulait, devant le jury composé de quatre personnes, avec ensuite questions-réponses et debriefing », explique Régis de Juvenel, conseiller en création d'entreprise à la MIFE. Qui dit challenge dit récompenses : le lauréat, Jérôme Gonon, qui souhaite monter une entreprise de transports de chevaux, bénéficie d'un triple coaching individuel offert par



Ronalpia, Ain Geste d'Avenir et Reynald Yvonnnet. Le 2^e Challenge de création d'entreprise se profile déjà à l'horizon 2019. ●

→ La semaine s'achevait par une conviviale remise des prix.

* En partenariat avec la CCI, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, Ain Geste d'avenir, Ronalpia, l'ALGCA, KPMG, BGE et Centre Ain Initiative.

OSER PARLER DE L'ALCOOL

→ L'alcool est-il une maladie ? Organisé par la maison-relais Roberte Bergeron à Oyonnax, avec l'association Alcool assistance, le ciné-débat autour du film « La soif de vivre », le 15 février, a réuni une cinquantaine de personnes de divers horizons : « Les résidents avaient vu le film à la télévision, qui leur avait donné envie d'en parler car pour une fois, selon eux, on osait soulever un sujet tabou. Ils ont monté le projet avec un stagiaire moniteur éducateur et l'association. » explique Ahmed Latrèche, responsable de la maison-relais. La dynamique d'action se poursuivra dans d'autres maisons-relais. ●



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE DANS LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Partenariats, remue-ménages, mobilité au menu du Plan d'action

ÉLEVÉE AU RANG DE PRIORITÉ PAR LE PLAN SÉNIORS, LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE EST ESSENTIELLE POUR BIEN VIEILLIR. DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS, LES ACTEURS SE MOBILISENT TOUS ENSEMBLE POUR INFORMER, SENSIBILISER ET MODIFIER LES COMPORTEMENTS.

→ L'an passé, 21 projets globaux se déclinant en 110 actions ont été soutenus. Après les 1 100 personnes accompagnées en 2016, l'objectif était d'en toucher 3 500 pour 2017. Les actions prendront fin en mai pour laisser la place à la nouvelle programmation, actuellement soumise à un nouvel appel à projets.



Ces dernières décennies, la durée de vie sans dépendance s'est accrue plus vite que l'espérance de vie. Une aubaine pour les seniors qui aspirent à vieillir dans les meilleures conditions possibles, chez eux, auprès de leurs proches. Dans l'Ain, 94 % y parviennent. Alors que leur nombre ne va cesser de croître, le Conseil départemental souhaite accentuer cette tendance positive. Il s'est donc doté en 2016 d'un Plan Séniors définissant pour cinq ans les orientations permettant aux aînés et à leurs proches de mieux vivre. Parmi ses cinq axes, la prévention de la perte d'autonomie figure en tête. Pour répondre aux attentes, le plan mise sur des expérimentations technologiques et des actions collectives de prévention. C'est là qu'intervient la conférence des financeurs. Instaurée dans chaque département par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, elle est en place dans l'Ain depuis le 7 septembre 2016. Elle a pour objectif de coordonner les financements de la prévention de perte d'autonomie autour d'une stratégie commune. Pour ce faire, un diagnostic des besoins des seniors est établi et les initiatives locales sont recensées. Ensuite, la conférence des financeurs définit une stratégie commune de prévention et élabore un programme coordonné de financements d'actions de prévention individuelles et collectives.

Un travail main dans la main

Chaque semaine, Sandrine Rut, chargée de mission conférence des financeurs, se rend sur le terrain pour voir comment les actions sont mises en place, savoir si elles

correspondent aux attentes et discuter avec les participants. « *Tout le monde a le sourire, il y a un vrai échange* » explique-t-elle. Plus qu'un contrôle, ces temps avec les porteurs de projets permettent d'accompagner et de s'ajuster avec des prestataires parfois peu rodés à la prévention. « *À partir du moment où on valide, c'est pour travailler ensemble. On est tous là pour avancer* » détaille Sandrine Rut.

Les conditions du succès

Plusieurs facteurs sont essentiels à la réussite des actions. Tout d'abord, le coût ne doit pas être un frein, la précarité étant un facteur d'isolement supplémentaire. Certains ateliers sont gratuits. D'autres réclament une somme symbolique. Il convient aussi de réfléchir à la mobilité pour, éventuellement, proposer du transport accompagné. Travailler avec des acteurs implantés sur le territoire permet d'identifier les besoins et de relayer l'information. « *Les projets fonctionnent à partir du moment où le repérage a bien été effectué* » estime Sandrine Rut. « *Mais s'il n'y a pas d'aide à domicile et que la personne n'est pas identifiée quelque part, on aura du mal à la connaître.* » Ces difficultés touchent surtout les jeunes retraités qui ne se sentent pas concernés. « *La sélection peut se faire en fonction du thème mais il y en a pour tout le monde, l'âge n'est pas une barrière* » tempère Sandrine Rut. « *Les plus jeunes viennent sur des actions telles que le numérique. Si on arrive à leur présenter des actions, qu'ils voient ce qui peut être mis en place et qui participe, ça donne une autre image.* » ● **Ch.M.**

Une dimension de santé globale

En 2016, la première programmation s'était fondée sur les axes définis par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). Après un diagnostic départemental, quatre axes ont servi de base au premier appel à projets destiné aux structures voulant mettre en place des actions de prévention :

- l'amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles ;
- le développement des relations sociales, notamment à travers des sorties pour rompre l'isolement, l'appropriation des nouvelles technologies ou la stimulation des fonctions cognitives ;
- le développement de la prévention pour bien vieillir qui se traduit par une alimentation adaptée, une activité physique, des ateliers équilibre ou la prévention de la dépression ;
- l'amélioration de la mobilité et du transport accompagné ;

Si la première programmation s'appuyait sur les acteurs déjà connus, l'appel à projets a été l'occasion de voir l'arrivée de nouveaux partenaires tels que les centres sociaux. ●

→ La conférence des financeurs

• Qui est représenté ?

La conférence des financeurs est présidée par le président du Département. Ses vice-présidents sont le directeur de la délégation départementale de l'ARS (Agence régionale de santé) et le vice-délégué d'Atouts prévention Rhône-Alpes. Ses membres de droit comprennent le Département, la Carsat, le SSI (Sécurité sociale pour les indépendants) la MSA (Mutualité sociale agricole), la Mutualité française, les collectivités territoriales volontaires, l'Agirc (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) et l'Arrco (association pour le régime de retraite complémentaire des salariés), l'ANAH (l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) et l'ARS.

Quels sont ses moyens ?

En 2017, son budget regroupait deux enveloppes :

- 1 214 793 € pour les actions de prévention ;
- 456 216 € pour le forfait autonomie, destiné aux habitants des résidences autonomie (ex-foyers logements et Marpa, Maisons d'accueil rural pour personnes âgées). 29 d'entre elles ont organisé 221 actions en 2017.

Le budget provient de la CNSA et est fixé en fonction du nombre de seniors du département. En 2018, le budget total s'élèvera à 1 633 232 €. ●

MURIEL LUGA GIRAUD, VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES

« Nous devons être encore plus innovants, plus précurseurs dans les accompagnements »

→ Mobiliser autour de la prévention n'est jamais évident. Qu'est ce qui est différent cette fois ?

C'est un enjeu majeur pour les prochaines années. L'objectif est de retarder la dépendance autant que possible et d'éviter les ruptures brutales dans le parcours des personnes âgées. C'est une préoccupation quotidienne du Département, qui s'est engagé en ce sens dans son Plan Séniors. Le Département est particulièrement intéressé par l'innovation (technique ou dans les manières d'agir) qui est un levier pour progresser et offrir un service de qualité.

→ Comment s'adapter aux spécificités locales ?

Le Département a choisi pour l'essentiel des intervenants implantés dans ses bassins de vie. Un important travail de terrain est réalisé en collaboration avec eux (agents du Département, CLIC, Centres locaux d'information et de coordination gérontologiques, services d'aide à domicile, élus de proximité...) pour tenter de repérer les personnes les plus isolées et répondre aux attentes. Les personnes âgées sont également sollicitées par le biais des commissions seniors des structures ou à

l'occasion d'échanges lors de visites sur le terrain. Il est important que les seniors soient également acteurs.

→ Faut-il anticiper une hausse des moyens dans les prochaines années ?

L'enveloppe est reconduite chaque année depuis 2016. La question n'est pas d'augmenter les enveloppes mais de mettre en place des actions adaptées. Les seniors d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'il y a vingt ans ! Aujourd'hui la dépendance apparaît en moyenne après 75 ans. Avant cet âge, les seniors sont souvent actifs. Aujourd'hui, les moyens financiers peuvent être stables mais nous devons être encore plus innovants, plus précurseurs dans les accompagnements. Et surtout, nous devons tenir compte des aidants !

→ Peut-on dresser un premier bilan ?

D'ores et déjà, les actions validées et soutenues répondent, pour la majeure partie, à des besoins et des attentes. À ce jour, la coordination entre les acteurs permet de couvrir l'ensemble des territoires. Bien entendu, notre ambition est d'évaluer régulièrement les actions conduites, afin de les adapter. Un bilan annuel sera effectué.



→ Qu'en est-il de la mise en œuvre d'outils technologiques innovants ?

Le coussin Viktor a montré qu'il était adapté mais son mode de distribution et de mise en place sont à revoir. L'expérimentation se poursuit avec d'autres opérateurs pour en évaluer la pertinence. L'action assurée par la Poste avec la visite de courtoisie n'a pas apporté les résultats espérés, certainement en raison des particularités de l'Ain qui nécessitent plutôt des actions ciblées et adaptées par territoire. En revanche, des actions comme celle sur le pack sécurité porté par la Mutualité française de l'Ain ont été déployées sur l'ensemble du département en 2017. ●

Tablettes, repas à domicile, gymnastique : trois exemples de bons plans

PARTOUT DANS L'AIN, LES ATELIERS ORGANISÉS AVEC LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS OFFRENT UN REGARD NEUF SUR LE VIEILLISSEMENT. POUR TOUS LES ACTEURS, FINIES LES QUERELLES DE CLOCHER, PLACE À LA COMPLÉMENTARITÉ. SEULE COMPTE LA RECHERCHE DU MIEUX-ÊTRE ET DU LIEN SOCIAL.



L'Adapa donne les clefs d'un vieillissement serein

En ce mercredi après-midi, six personnes prennent la direction de la salle communale de la toute nouvelle résidence Haisor de Cormaranche-en-Bugey. Depuis janvier, c'est la dixième fois qu'ils s'y retrouvent pour l'atelier « la mémoire en jeu ». « Il faut leur expliquer que le vieillissement normal est un ralentissement progressif, pour les rassurer et leur donner des astuces » explique Odile Clerc-Renaud, animatrice de prévention. Dans ces séances, le mot prévention prend tout son sens puisque, âgés de 65 à 80 ans, les participants sont encore autonomes. Depuis mai, trois groupes se sont succédé. Les premiers ont bénéficié de six séances mais, rapidement, la formule a été étendue à douze pour explorer plus de jeux et dialoguer. Dorénavant, les ateliers s'organisent par cycles de deux séances : une dédiée aux jeux, l'autre orientée vers le quotidien. Après les fonctions cognitives, l'attention, le langage, les fonctions exécutives et la mémoire, place aux fonctions visuo-spatiales, essentielles pour s'orienter, percevoir, s'organi-

ser ou imaginer des objets absents. Une fois les explications données, place à un tour de table pour réfléchir à sa capacité à créer des images mentales, ses difficultés et ses attentes. La séance mêle jeux sur papier et tablette numérique. Il s'agit d'abord de repérer des figures enchevêtrées. Sur tablette, la difficulté augmente progressivement et les figures disparaissent, nécessitant de faire appel à sa mémoire. Puis c'est reparti pour un cycle papier et tablette, faisant cette fois appel aux capacités à se positionner dans l'espace. En fin de séance, les avis sont unanimes. « Quand on remet vraiment sa mémoire en route, ça revient. Je suis moins étourdie, je fais plus attention » estime Lucile. « Ça me fait penser à des choses et j'arrive mieux à me poser. Et puis être réunis une fois par semaine, c'est positif » ajoute Bernadette. Pour Armand, venu avec son épouse, l'impression est la même : « Tout ce qu'il y a dans le livret, je ne vais pas le toucher pendant huit-dix jours. Et puis je vais y revenir. On ressent les côtés positifs, petit à petit. » ● **Ch.M.**



→ Les séances alternent des exercices d'équilibre, l'apprentissage de la chute, l'automassage et se focalisent sur la dextérité et la motricité.

À Châtillon, l'ADMR prône l'ouverture

À Châtillon-sur-Chalaronne, les ateliers gym douce se font sous le signe du partenariat. « Une fois les besoins sur le secteur repérés, on s'est mis en quête d'un relais de proximité » explique Myriam Lyonnet, chef de service personnes âgées et handicapées. Un rôle rempli par le centre social La Passerelle, lieu de droit commun qui évite de stigmatiser les participants aux ateliers. Ensemble, les partenaires ont répondu à l'appel à projets et se sont appuyés sur Siel bleu, association œuvrant pour le maintien de l'activité physique des aînés. Une fois l'information diffusée auprès des personnes accompagnées par l'ADMR et, au-delà, par le bouche-à-oreille, l'activité a pu commencer. « Au préalable, le coach a rencontré chaque personne pour un bilan physique individuel et leur expliquer en quoi consistaient les exercices » se souvient Myriam Lyonnet. Depuis septembre, tous les lundis à 17 heures, une quinzaine de personnes se retrouvent une heure au centre social. Âgé de 62 à 93 ans, le groupe est assidu mais hétérogène. « Il y a de la bienveillance. Ils se tirent vers le haut » ajoute Myriam Lyonnet. « Chacun participe comme il peut » décrit

Caroline Andreau-Kumpf, responsable du secteur adultes-familles au centre social. « Ils sont souvent par deux ou par équipe, ce qui donne un côté assez ludique. » Rapidement, les douleurs s'estompent et le mieux-être est perceptible. Pour un participant souffrant de troubles cognitifs, l'atelier est devenu un moment attendu avec impatience. Face aux besoins, les ateliers soutenus par la conférence des financeurs jusqu'en décembre continuent avec un cofinancement du centre social, de l'ADMR et une petite participation des personnes. « La gym c'est bien mais ce n'est qu'une heure par semaine » ajoute Michel Davoust, directeur du centre social. « On discute, entend et lance des pistes pour savoir ce qu'on peut leur proposer d'autre. Tout devrait se construire comme ça en créant des liens. » Le projet a dépassé tous les espoirs. En plus du mieux-être, les participants s'impliquent dans les activités du centre social et la vie de la commune. « Il est important de penser en termes de territoire et de s'ouvrir hors des acteurs de la gérontologie » conclut Myriam Lyonnet. ●



→ Derrière les dimensions ludique et sociale, cet atelier permet de travailler sur les gestes, la coordination et la mémoire.

L'ambiance survoltée des ateliers d'Ain Domicile Services d'Ambérieu

Pâques approchant, le moment était rêvé pour un premier atelier créatif. Au programme : réaliser et décorer des corbeilles en papier et des portedocuments à partir de livres. « L'idée est venue des aides à domicile » explique Nathalie Buczek, responsable du secteur Bugey. « C'est un moyen de valoriser leur travail, leur savoir-faire et c'est une chance de les voir sous un autre angle. » Pour les participants, difficile de croire qu'il s'agissait d'une première car, au fil d'autres ateliers, un groupe s'est constitué. L'ambiance est détendue, mettant les nouveaux venus à l'aise de suite : on papote, on rigole tout en pliant, collant et décorant. « C'est enrichissant pour tous, même pour nous. On découvre des parcours, des expressions, des façons de faire » détaille Florence Meinser, chargée de prévention. La séance est presque intergénérationnelle. Parmi les 12 personnes présentes, la plus jeune a 61 ans, la plus âgée 86. Dans la salle, le noyau dur originaire d'Ambutrix met l'ambiance. Les autres, venus d'Ambérieu et de Pont d'Ain

suivent le rythme. Loin de l'image traditionnelle d'une activité senior, l'atmosphère est plus proche d'une cour d'école. Au hasard des tables, on entend « où sont passés les yeux ? » « La tienne ressemble à une souris ! » ou « Vous n'arriverez pas à nous discipliner ! » Après la distribution des chocolats, place à un temps convivial, autour d'un café, pour présenter et s'inscrire aux prochains ateliers loto, chasse au trésor et jardinage. « Ils ont de la ressource » conclut Florence Meinser. « Et l'ambiance est la même sur chaque atelier ! » « C'est dur de rester tout seul » confie un participant. « Ça me permet de sortir, de voir du monde. Même si après une heure ou deux, je suis épuisé ! » Alors que tout le monde repart, l'objectif est atteint. « Même s'ils ne terminent pas, l'ambiance et le déroulé de la journée c'est gagné pour nous comme pour eux » ajoute Florence Meinser. ●



→ Alors que tout le monde est concentré sur sa tablette, le silence règne.



LA CAF ACCOMPAGNE LES FAMILLES CONFRONTÉES AUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE.

Aider à réorganiser sa vie quotidienne

PERSONNALISÉ ET DE PROXIMITÉ, UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EST PROPOSÉ DANS LES SITUATIONS DE NAISSANCE, SÉPARATION, DÉCÈS OU DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT.

Le versement des prestations (allocations familiales, aide au logement, RSA...) et le financement d'équipements de proximité (structures petite enfance, accueils de loisirs, centres sociaux...) ne sont pas les seules missions de la Caf. Aider les familles dans leur vie quotidienne, c'est aussi les accompagner face aux événements – heureux ou malheureux – de la vie, au plus près de leurs besoins, en veillant en premier lieu à l'ouverture de tous leurs droits, en les informant, les orientant, en offrant aide et appui aux démarches, à la réorganisation de la vie quotidienne... L'accompagnement social individualisé est proposé systématiquement, par courrier ou téléphone, en cas de naissance (dans certains cas : premier enfant, jeune parent, monoparent, famille nombreuse...), séparation, décès du conjoint ou difficultés liées au logement. « Le système informatique permet de cibler les situations où l'accompagnement sera proposé. L'allocataire est alors contacté, par courrier ou téléphone », explique Geneviève Guisti, responsable du service Accompagnement social des familles. Les personnes peuvent être également orientées vers le service par les partenaires locaux : points accueil solidarité, PMI, structures sociales, médico-sociales... Sur le terrain, une équipe de seize travailleurs sociaux est à l'œuvre, en lien avec les partenaires locaux (CIDFF, bailleurs, centres sociaux, justice, organismes pour l'emploi, associations...), sur les quatre territoires de l'Ain. L'accompagnement est de proximité :

les rendez-vous ont lieu au plus près du domicile de la personne, dans des lieux Caf ou mis à disposition par des partenaires, ou exceptionnellement à domicile.

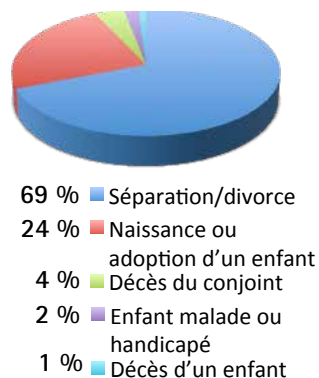
Du sur-mesure

Assurément le motif d'accompagnement social le plus fréquent est la séparation. De janvier 2016 à février 2018, plus de 3 000 dossiers d'accompagnement relèvent de ce motif. Aide aux démarches, à la réadaptation du quotidien, à la parentalité, au relogement, à l'emploi, orientation vers les services de médiation... « C'est vraiment du sur-mesure : les personnes doivent tout reconstruire, souvent dans l'urgence. Les situations vont des plus simples aux plus complexes, notamment en cas de violences conjugales. » Moins connu, l'accompagnement en cas de difficultés de paiement de loyer afin d'aider à limiter la dette, maintenir le droit à l'allocation logement et prévenir au plus tôt l'expulsion, est à développer. Encore faut-il que les bailleurs privés préviennent la Caf des impayés, ce à quoi ils sont pourtant tenus... Plus méconnu mais fort utile, l'accompagnement en cas de logement non décent permet à l'allocataire (d'une aide au logement et ayant au moins un enfant à charge) d'être aidé, appuyé et orienté dans ses démarches pour faire constater la non décence, réaliser les travaux ou être relogé. ● A.P.

En chiffres

- 3 703 rendez-vous réalisés en 2017 :
 - 62 % concernant la parentalité
 - 33 % l'insertion (accès aux droits, RSA, démarches administratives)
 - 5 % le logement.

Répartition des rendez-vous concernant la parentalité



Des actions collectives aussi

- Que faire en cas de séparation ? Comment aider les enfants à s'adapter ? Gérer le stress ?... Ouvertes à tous, des séances d'information, collectives et gratuites, de deux heures, co-animées par un travailleur social, un juriste et un médiateur familial, apportent des réponses concrètes. Organisées par la Caf, en partenariat avec la MSA, le CIDFF, l'ADSEA et l'École des parents et des éducateurs de l'Ain, elles se déroulent au rythme de deux ou trois par mois, dans tout le département. Prochaines dates : 17 mai à Oyonnax, 28 mai et 3 juillet à Ambérieu-en-Bugey, 29 mai et 3 juillet à Bourg-en-Bresse, 8 juin à Saint-Genis-Pouilly, 19 juin à Miribel.

SUR LE TERRAIN, EN TERRITOIRE DOMBES

« Aucune situation ne se ressemble »

À Châtillon-sur-Chalaronne, elles sont quatre assistantes sociales Caf qui se déplacent sur tout le territoire Dombes. « Beaucoup de personnes en situation de séparation nous contactent, soit à la suite du courrier de la Caf proposant de prendre rendez-vous, soit orientées par les partenaires », confirme Emmanuelle Bottura, en poste depuis 1999. « La séparation désorganise la vie : elle impacte tous les aspects, les revenus, le logement, l'organisation du quotidien... Les personnes ont besoin d'être accompagnées, rassurées, confortées. Aucune situation ne se ressemble, c'est vraiment du cas par cas. L'accompagnement aide à passer les étapes, point par point. » Avant, pendant, après la séparation : l'accompagnement peut être ponctuel ou dans la durée et ne s'adresse pas qu'aux personnes en difficulté financière. « La première difficulté est souvent le relogement. On accompagne de plus en plus aussi la réflexion sur la garde de l'enfant : la garde alternée, de plus en plus demandée, n'est pas toujours la plus réaliste. Il y a aussi de nombreuses situations de violences conjugales et peu de places d'hébergement pour les victimes. On travaille beaucoup avec le réseau local de partenaires, en complémentarité.

Les conseillers juridiques du CIDFF sont des relais très importants. » La parentalité se conjugue à deux : « Elle s'exerce par le parent qui a la garde de l'enfant mais aussi, avec les mêmes enjeux, par le parent non gardien, qui est considéré comme seul alors qu'il accueille l'enfant pendant les vacances. » L'un comme l'autre peut être accompagné par un travailleur social Caf (différent si tous les deux sont accompagnés).

Un accompagnement humain

« Il y a vraiment un sentiment d'isolement chez les personnes en cours de séparation » constate Nadège Delattre, nouvelle dans le métier mais pas dans les professions du social, qui a rejoint l'équipe dombiste en septembre 2017. « Il faut que l'allocataire se sente soutenu : l'accompagnement humain est important. Une personne par exemple avait demandé un rendez-vous suite à une question qu'elle ne comprenait pas sur un contrôle de situation. J'ai cherché la réponse ad hoc puis, au fil des échanges, j'ai compris qu'elle ne s'autorisait plus depuis très longtemps à partir en vacances et ne savait pas qu'elle avait droit à l'aide Vaca. Je lui en ai parlé et l'ai mise en place. » ●



→ Roseline Duport, Nadège Delattre, Marie-Jo Pauze et Emmanuelle Bottura composent l'équipe de travailleurs sociaux du territoire Dombes.

TÉMOIGNAGE

→ Un soutien primordial

« Quand on est dans une situation de séparation, on est un peu perdu, on n'est pas sûr de soi, on ne sait pas quel organisme peut vous aider. Le soutien de l'assistante sociale de la Caf a été primordial, dès le premier rendez-vous ! », témoigne Fanny*, mère de trois enfants. « Elle m'a expliqué les démarches administratives, m'a aiguillée vers les aides sociales : je ne connaissais pas l'ASF, je ne savais pas que j'avais droit au RSA. Elle m'a aidée à monter le dossier de demande de logement social. Grâce à elle, j'ai rencontré aussi une conseillère juridique. » Aujourd'hui, Fanny a déménagé et a mené à bien son projet d'évolution professionnelle : entrer en contrat de professionnalisation Master en informatique. « Seule, je n'aurais pas réussi à tout faire. L'accompagnement est vraiment positif et bénéfique. » Un an après son premier rendez-vous avec Emmanuelle Bottura, à l'antenne de Montluel, elle reste en contact : « Si j'ai une question, je lui téléphone ou lui envoie un mail, c'est bien pratique aussi pour le partage des documents, et je vais avoir besoin d'elle pour finaliser le dossier d'APL. »

* Prénom d'emprunt



→ « Le travailleur social accompagne la famille. En complément de l'étude des droits, il analyse la situation et construit avec elle un programme d'aide ou d'action lui permettant d'améliorer sa situation » souligne Geneviève Guisti.

APPORTER UNE QUALITÉ DE SOIN AUX PERSONNES PASSE PAR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.

La prévention, au cœur de l'aide à domicile

SALARIÉS, PERSONNES ACCOMPAGNÉES, AIDANTS : LES ACTIONS DE PRÉVENTION MENÉES PAR L'ADAPA BÉNÉFICIENT À TOUS.

Favoriser le maintien de la personne dans son lieu de vie, en veillant à son bien-être et son autonomie : la prévention est, de toute évidence, au cœur des métiers de l'aide à domicile. Pour accompagner au mieux la personne, il faut se sentir soi-même bien dans son travail : la prévention débute par la formation et l'accompagnement des salariés. « *Les professionnels de terrain et leurs encadrants sont l'un des premiers acteurs de la prévention chez les personnes aidées : un salarié bien formé veillera avec attention à l'évolution de la personne* », résume Martine Verne, directrice de l'ADAPA. La démarche est à double voire triple effet : l'aide à domicile peut être un précieux relais d'informations sur la santé, l'alimentation, l'usage de produits d'entretien non nocifs,

l'approche des malades Alzheimer... qui bénéficieront à la fois à lui-même, à la personne aidée, à l'aidant.

Un métier à forte charge mentale

Au-delà des aspects techniques du métier, la formation et l'accompagnement des salariés prennent nécessairement en compte la forte charge mentale liée à la profession. « *Les intervenants à domicile sont souvent très isolés : il faut un partage de cette charge mentale* », souligne Christelle Roudaut, responsable des territoires et du développement. Les formations constituent un temps de rencontre et d'échange appréciable et apprécié. Des groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP) vont se mettre en place. ● **A.P.**

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

« L'information et la formation sont les piliers de la prévention »

Créé en 1999 – un des premiers au sein des associations d'aide à domicile en Rhône-Alpes –, le CHSCT de l'ADAPA réunit cinq salariées autour d'un vaste objectif : accompagner le personnel en matière de santé, sécurité, conditions de travail, et prévention des risques. « *Il agit toujours en articulation avec l'employeur, qui a obligation de mettre en place des démarches de prévention* », souligne Martine Verne, partie prenante aux réunions trimestrielles.



→ Hors réunions trimestrielles, les membres du CHSCT (ici, Martine Cerutti, auxiliaire de vie, Nathalie Houlier, aide à domicile, et Fabienne Sourd, responsable des ressources humaines) se réunissent également en groupes de travail.

Prévenir les risques, c'est rappeler les règles d'hygiène à respecter, les gestes professionnels, veiller à l'organisation des plannings, aux risques routiers, etc. L'action passe par informer, former, créer et diffuser des fiches techniques, organiser des rencontres... Elle touche tous les personnels : l'évolution du travail implique une charge mentale accrue tant pour les professionnels de terrain, dont le rôle médico-social croissant face à des publics fragilisés mérite d'être mieux

reconnu, que pour les services administratifs et l'encadrement, confrontés à une gestion du personnel complexifiée par les réglementations et les difficultés de recrutement. Outil obligatoire, le DU (Document unique) permet d'identifier les risques et cibler les plus prégnants, sur lesquels mener des actions dans le cadre d'objectifs annuels fixés « en lien avec les représentants du personnel et en corrélation avec le projet de service de l'association ».

La Carsat et les médecins du travail apportent leur appui. L'accent a ainsi été mis en 2016-2017 sur les troubles musculo-squelettiques et va l'être sur les risques psychosociaux. Réforme oblige, le CHSCT, le comité d'entreprise et les délégués du personnel ne formeront bientôt qu'une seule et même entité, le Comité social et économique (CSE). À l'ADAPA, travailler ensemble pour être plus efficace fait déjà partie des habitudes. ●



→ Des responsables de secteur se réunissent régulièrement pour travailler autour de la mise en place d'actions de prévention.

Le regard de Nicolas Daniel, formateur

Aider à prendre du recul et poser des limites

→ Psychologue, directeur de la Scop ARFEGE (et formateur), Nicolas Daniel anime des formations à l'ADAPA : « *Elles concourent à la professionnalisation des aides à domicile et à la prévention à deux niveaux : elles aiguissent le regard des salariés sur la personne, qui participent ainsi plus à prévenir les risques chez elle, et elles leur ouvrent un espace de partage de la prévention des risques professionnels, en donnant un référentiel mental pour agir, en les aidant à prendre du recul.* » Former part du concret vécu par les participants : « *Les difficultés des nouveaux embauchés sont souvent liées à la méconnaissance des aspects réglementaires du métier et de comment se positionner par rapport à la personne : savoir dire non aux demandes excessives, se comporter face aux troubles psychiques... J'apporte un cadrage.* » Nouveaux ou anciens, tous peuvent être confrontés à l'écart entre leur propre représentation du métier et celle qu'en a la personne, parfois plus proche de la dimension aide ménagère que médico-sociale. Autre difficulté abordée :

comment amener une personne dépendante qui refuse d'être aidée à accepter cet accompagnement ? Le métier exige assurément énergie, intelligence, réflexion, subtilité.

« *Il y a des sujets dont on peut facilement parler avec son responsable, ses collègues, et d'autres plus secrets, liés souvent à la différence entre le travail prescrit et réel. Doit-on accepter de couper les ongles des orteils à une dame qui insiste fortement, alors qu'on n'a pas le droit de le faire ? Il n'y a pas de réponse absolue, j'aide à clarifier.* » Les temps d'échanges entre professionnels – qui manquent souvent dans ces métiers – permettent de partager questions, solutions, astuces.

Prévenir la souffrance au travail passe aussi par prévenir le sentiment d'impuissance face aux cas « de plus en plus fréquents » de personnes en situation médico-sociale très précaire, où le maintien à domicile atteint ses limites. « *Le métier touche les problématiques du handicap, de la fin de vie. Ce n'est jamais facile. L'Adapa met en place des choses pertinentes pour prévenir*

À l'actif aussi du Pôle prévention

- En lien avec l'ODLC et l'Adapei, l'ADAPA va accompagner les personnes handicapées au dépistage des cancers du sein et colorectal. L'action passe par les aides à domicile qui, eux-mêmes dûment informés, peuvent accompagner les personnes dans la démarche.
- Créés avec l'appui de la Conférence des financeurs* et en lien avec le Plan séniors du Conseil départemental, 66 ateliers collectifs pour « bien vieillir », ouverts à tous les plus de 60 ans, ont eu lieu en 2016/2017 dans l'Ain.
- Lancées en 2017 sur le Haut-Bugey et le bassin de vie burgien, les sessions de formation des proches aidants s'étendent cette année sur la Haute Bresse, la Côte d'Or / Val de Saône, la Plaine de l'Ain, le Bas de Bugey et le Pays de Gex / Pays bellegardien.

* Voir p. 26/27.

les risques psychosociaux : formations, partage du travail, analyse de la pratique... ●



→ « *La relation aide à domicile / personne aidée peut être à la fois très gratifiante et faire souffrir* », prévient Nicolas Daniel.



Familles et professionnels doivent s'emparer de la parentalité

TOUS LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS RÉCEMMENT AUTOUR DE LA VIE INTIME DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP L'ONT PROUVÉ : LES BESOINS ET LES ATTENTES SUR CE SUJET SONT ÉNORMES. LES DEUX SOIRÉES ORGANISÉES EN MARS PAR L'ADAPEI TÉMOIGNENT SURTOUT DE LA NÉCESSITÉ POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARENTS DE TRAVAILLER ENSEMBLE.

Elles mettent mal à l'aise et laissent démunis et pourtant, elles sont essentielles pour tous. Les notions d'intimité, de sexualité et de parentalité étaient au cœur des deux rendez-vous organisés par l'Adapei dans le cadre des 29^{es} Semaines d'information sur la santé mentale.

À Oyonnax, les participants ont pu échanger pendant deux heures sur l'épineux sujet de la parentalité des personnes en situation de handicap opposant le droit et la crainte que peuvent éprouver les familles.

Dans les locaux de l'IME Le Prélion, qui organise depuis trois ans des ateliers pour les jeunes sur ces questions, le débat portait plus spécifiquement sur la place à accorder à la vie intime. Deux sujets qui rejoignent le thème de la 29^e édition des Semaines de la santé mentale où le besoin d'échanger pour favoriser le bien-être des enfants était central.

Si le sujet est si délicat, c'est surtout parce que personne n'en a la même vision. D'où l'importance d'un travail en commun, dès l'IME, associant les familles et les professionnels pour jeter des bases communes. « *La pire des choses, c'est de ne pas les nommer. Cela crée un phénomène d'infantilisation* » explique François Crochon, sexologue au Centre ressources handicap et sexualité (Cerhes). Surtout, il insiste sur la nécessité d'apprendre en faisant ses propres expériences. Une stratégie loin d'être évidente avec des personnes en situation de handicap que les proches ont souvent tendance à vouloir protéger. « *La confiance est la seule solution pour qu'ils soient autonomes et deviennent acteurs. Ils doivent passer d'un objet de soin à un sujet de droit* » ajoute François Crochon.

Une nécessaire réponse collective

Si la sexualité met mal à l'aise, c'est souvent parce que les parents n'imaginent pas que leurs enfants ont ce type de besoins. « *Certains les voient encore comme des bébés alors qu'ils connaissent les mêmes phénomènes corporels que les autres* » décrit Florence Toinard qui anime les ateliers vie intime au Prélion. « *Les jeunes sont en demande. Quand ils participent une fois, ils posent plein de questions.* » Pour les parents, le débat fait peur et s'assimile à un saut dans l'inconnu. « *Quand mon fils a commencé à ressentir et à manifester des choses, je me suis dit "mon Dieu, déjà"* » raconte une maman.

« *Heureusement qu'une éducatrice était présente et m'a dit quoi faire car j'étais loin d'y penser.* »

Donner des outils

Face à ces situations, plusieurs parents affirment se sentir désarmés. Ils ne savent pas comment aborder le sujet ou même lancer une discussion. De fait, le sujet est particulièrement délicat. « *Avec une personne en situation de handicap, on connaît des choses de son intimité que l'on ne devrait pas savoir. On leur demande des choses dont on oserait jamais discuter avec d'autres* » rappelle François Crochon. Souvent, les tentatives de discussions s'achèvent par des soupirs, de la gêne et la discussion tourne court.

Pour les professionnels non plus, la situation n'est pas facile. « *Au début, on ne savait pas comment aborder le sujet* » explique Fanny Place, éducatrice au Prélion qui s'occupe également des ateliers. « *Mais on a toujours été bien reçu, il n'y a jamais eu de refus.* » Pourtant, aujourd'hui, le sujet reste encore cantonné aux ateliers, dans l'attente d'une case dédiée à la vie intime dans le projet personnalisé. « *Les parents sont soulagés par l'existence de ces ateliers. Certains l'abordent plus facilement que d'autres mais peu en parlent. Beaucoup ont tendance à dire "On a repéré ça. Est-ce que vous pouvez vous en occuper?"* »

Vers le juste équilibre

Du côté des parents, la confiance semble la clef. Une base qui, pour se consolider, nécessite de vrais échanges. « *Je ne veux pas que l'on me dévoile toute la vie de mon fils, mais qu'il y ait un dialogue, que ça devienne un réflexe.* » explique un papa. « *Nos enfants ont droit à leur vie. On ne demande pas d'avoir des comptes rendus mais que des liens se créent.* » Pour les parents, les non-dits amènent des questions qui ne peuvent être désamorçées que par la communication. Un travail en commun est donc indispensable pour préparer les conditions de cette transparence à tout âge. ● **Ch.M.**

Et maintenant ?

Les deux soirées ont été l'occasion de débats, d'échanges dans le respect des valeurs de chacun et de la place des parents et des professionnels. « *Il faut instituer des temps pour parler de sexualité* » ajoute François Crochon. « *C'est un sujet qui interpelle, où les personnes peuvent développer des compétences. On a souvent en tête les difficultés, les limites sans penser qu'il s'agit d'un vecteur de santé, de développement, d'empowerment.* » Des événements comme ces ateliers sont l'occasion de faire ressortir le travail commun professionnels/parents. Pour ces derniers, c'est surtout une chance de s'informer et de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls.

Après ces premières expériences, l'idéal serait de ménager d'autres temps pour partager et élaborer des réponses ensemble « *Il faudrait plus de soirées comme celle-là pour que le bouche-à-oreille fonctionne. Peut-être dans un lieu différent, plus neutre* » pense Fanny Place. Parmi les pistes évoquées, on trouve des questionnaires et des sondages pour connaître les attentes de chacun. « *Je pense qu'il*



faut relancer » ajoute Florence Toinard. « *Pourquoi ne pas proposer des soirées régulièrement sur la vie intime ou faire intervenir des personnes en couple, si elles sont d'accord, pour rassurer les parents ?* » ●

→ La soirée au Prélion a été l'occasion de rappeler que la sexualité ne se limitait pas à la dimension reproductive mais se trouvait à l'interaction du biologique, du psycho-affectif et du social.

Des outils pratiques



→ Depuis l'été 2015, le magazine *J'existe & je veux*, édité par l'Adapei du Var, permet aux personnes en situation de handicap de comprendre les

enjeux liés à la vie affective et sexuelle. Rédigé en facile à lire et à comprendre, il propose des informations sur le corps, des débats, raconte des histoires, rappelle des définitions et propose des enquêtes et des interviews. <http://www.adapei-varmed.fr/jexiste-et-je-veux/>

→ Dès le CP, l'Éducation nationale prévoit trois séances annuelles d'une heure et demie pour sensibiliser à ces thématiques. Ces ressources sont disponibles en ligne : <http://eduscol.education.fr/cid46850/ressources-nationales-sur-l-education-a-la-sexualite.html>

→ Tourné par des résidents

du foyer de vie « Le Rex Meulen » des Papillons blancs de Dunkerque, le film « *Tu veux ou tu peux pas* » est une fiction qui permet d'aborder la problématique de la vie intime des personnes en situation de handicap. <http://www.nord-pas-de-calais.unapei.org/Affectivite-Sexualite-Handicap-Un> ●



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ

Quand la mobilité encourage l'autonomie

KILOMÈTRE APRÈS KILOMÈTRE, LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ (SAVE) D'AIN DOMICILE SERVICES LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES. À OYONNAX, CETTE ACTION PRIORITAIRE POUR L'ASSOCIATION FAIT L'OBJET D'UN DÉVELOPPEMENT POUSSÉ, À LA FAVEUR D'UNE CONVENTION PASSÉE AVEC LA COMMUNE.

La mobilité est essentielle pour l'autonomie des aînés. Voilà pourquoi Ain Domicile Services a lancé en 2016 son Service d'accompagnement véhiculé. Pas question de se substituer aux transports proposés par les véhicules sanitaires légers ou les taxis. Il s'agit de proposer de l'accompagnement. À chaque déplacement, des auxiliaires de vie sociale vont chercher la personne à son domicile, l'aident à se préparer, l'accompagnent jusqu'au rendez-vous et la raccompagnent chez elle.

Plus qu'un remède, le service est un moyen de prévention pour préserver l'autonomie physique, les liens sociaux et lutter contre l'isolement. Il facilite la mobilité des personnes souffrant de difficultés à se déplacer quel que soit le motif. « Nous tenons à proposer ce transport afin que les personnes accompagnées puissent se sentir en autonomie dans leurs déplacements sans avoir à demander à leur famille, leurs voisins » détaille Grégory Bornuat, directeur adjoint. ● **Ch. M.**

Oyonnax, laboratoire de l'accompagnement

Dans le département, aucun secteur n'est aussi avancé qu'Oyonnax. Là, depuis le 1^{er} avril 2016, une convention lie Ain domicile service et la mairie autour du SAVE. Rapidement, les deux demi-journées consacrées à la commune deviennent insuffisantes. Depuis août 2017, les accompagnements réalisés pour la mairie peuvent avoir lieu du lundi au vendredi, de 8h à 20h sans interruption.

LA CONVENTION EN CHIFFRES

- Une trentaine de bénéficiaires.
- 83 ans de moyenne d'âge
- 207 demandes depuis août :
 - 43 % santé
 - 41 % clubs
 - 7 % restaurant de l'Orme
 - 6 % divers (coiffeur, centre culturel, banque...)
 - 3% courses

Un pilotage commun et souple

Toute personne de plus de soixante ans, en perte d'autonomie, habitant Oyonnax et se déplaçant au sein de la commune ou vers Arbent et Bellignat peut profiter de cet accompagnement. Les autres peuvent se rabattre vers les autres solutions de transport, hors de la convention, par le biais des chèques Sortir plus, de mutuelles ou de Domplus. Dans le cadre du partenariat, tous les appels arrivent au CCAS. « Nous avons voulu un service assez souple » rappelle Monique Mulotti qui coordonne les actions en faveur des seniors au service social. Dès le premier appel, elle discute pour apprécier la situation avant l'inscription. Ensuite, lors du premier accompagnement, Ain Domicile Services évalue le degré d'autonomie. En deux ans, une seule personne est sortie du dispositif suite à une amélioration de son état de santé. Elle a été réorientée vers des chèques Sortir plus. « Avec la mairie, nous avons l'obligation d'assurer le transport » explique Laurence Joly, responsable du secteur d'Oyonnax. « Nous avons une relation de travail très saine basée sur une souplesse respectueuse en sachant que la priorité reste la personne accompagnée. »

Acquérir une expertise

Pour l'association, cette convention est un modèle à suivre. « Nous accompagnons des élus » explique Grégory Bornuat. « Le conventionnement avec la municipalité nous donne une visibilité et un volume supplémentaire. Il permet d'avoir les

outils et l'organisation pour répondre à d'autres demandes. » Au gré de l'avancée de l'expérience oyonnaxienne, Ain Domicile Services accumule de l'expérience qui pourrait faire école. « Il serait intéressant de la partager » affirme Grégory Bornuat. « À Oyonnax, ils ont un véhicule avec un volume largement suffisant, une vraie expertise, un vrai savoir-faire pour répondre aux besoins avec flexibilité et souplesse. » ●



→ Avec une personne dédiée, des liens se créent plus facilement avec les personnes accompagnées.

TROIS QUESTIONS À LA MUNICIPALITÉ D'OYONNAX

« Le bébé est là, on va veiller à ce qu'il grandisse »

Comment est venue l'idée de cette convention ?

Cette démarche entre dans la politique senior d'Oyonnax, en place depuis 2009, sur l'axe de lutte contre l'isolement. Or, les seniors en perte d'autonomie représentent le tiers des 2 000 habitants de plus de 60 ans. Nous sommes partis d'une démarche expérimentale avec des temps ciblés et nous avons trouvé un partenaire, ce qui nous a facilité la tâche puisque nous avons simplement eu à conventionner avec eux. Ce service permet aux gens de rester chez eux et de retarder les prises en charge.

Qui est concerné ?

Il n'y a pas de condition de revenu ou de nature du déplacement. La communication a été assez large auprès des seniors mais aussi des acteurs locaux qui peuvent réorienter les personnes âgées en cas de besoin. Mais celles



qui appellent ont vraiment besoin de quelqu'un. Certaines en profitent pour s'épancher, alors on prend le temps de discuter. En fonction des problèmes, on peut faire le lien avec un travailleur social ou réorienter vers le CLIC.

social ou réorienter vers le CLIC.

Quel avenir pour cette convention ?

Il peut être amené à évoluer un petit peu : on module, on avance en fonction des besoins. Les résultats qui remontent du service social passent en commission et conduisent à des réajustements. L'objectif est d'accompagner le développement de ce service en réajustant à la marge. Le fondement, le règlement de fonctionnement et les partenaires sont identifiés. Le bébé est là, on va veiller à ce qu'il grandisse. L'idée était de faire les choses de façon posée, jamais dans l'urgence. ●

« C'EST MA SEULE SORTIE DE LA SEMAINE »

Pour mieux répondre aux besoins, une personne est dorénavant dédiée au SAVE. « Ça a changé la donne » rappelle Laurence Joly. « Elle connaît les lieux, les habitudes ; c'est beaucoup plus confortable. » Une qualité d'accueil incontournable sachant que, l'espace de quelques kilomètres, la voiture devient un lieu de vie transitoire. En quelques mois, Marie-Josèphe Piquet a pris le rythme. « Il suffit de bien suivre. Quand on est en avance, on a le temps. Mais il ne faut jamais se mettre en retard. » Après avoir badgé, les détails du transport apparaissent sur son téléphone. En parallèle, des fiches destinées à la mairie reprennent les informations essentielles, l'heure de prise en charge, de dépôt et d'éventuelles observations. En ce début d'après-midi, trois dames doivent être accompagnées au club de l'amitié de la Grenette. Toutes ont plus de 90 ans. Le premier arrêt est chez Mme Quimbel. Le temps de l'aider à se préparer et de l'accompagner jusqu'à la voiture et c'est reparti, direction le club. « Avant j'y allais par mes propres moyens ou l'une de mes filles m'amenait » se souvient-elle. Ensuite, place à Mme Poncet. « C'est ma seule sortie de la semaine » raconte-elle. « Ce matin je suis allée à la pharmacie à côté, j'ai eu beaucoup de mal. » Après avoir déposé Mme Porra, Marie-Josèphe Piquet repart pour une heure de ménage. Ensuite, il faudra ramener les dames chez elles et en accompagner une autre voir son mari dans une maison de retraite. ●

→ « C'est le projet de la ville d'Oyonnax car l'intercommunalité n'allait pas sur le transport porte à porte » explique Laurent Harmel. « Mais si l'agglomération veut reprendre la compétence et l'étendre sur tout le territoire, ce ne serait que positif ! » De gauche à droite : Monique Mulotti (coordinatrice des actions en faveur des seniors), Laurent Harmel (adjoint délégué aux affaires sociales) et Sonia Tubert (directrice du CCAS).

RENDEZ-VOUS FESTIF ET ARTISTIQUE LE 2 JUIN À LA REYSSOUBE À BOURG-EN-BRESSE

B O U R G



Le quartier de la Reyssouze se met en scène



« Je connais bien le quartier. Nous partageons un bureau avec d'autres compagnies, à côté de l'école, au pied d'un immeuble. On a monté des actions avec l'école, le Théâtre, les Temps chauds... La proposition du Théâtre a vraiment du sens. Le projet nous a aussi permis de rencontrer le Groupe nuits, avec qui nous allons travailler. »
Sylvain Nallet, de L'Arbre Canapas (au milieu sur la photo)

« J'ai une relation particulière avec la Reyssouze, même si je suis originaire des Vennes. Je travaille depuis dix ans avec les gens du quartier. Pour ce projet, je me suis dit : si on imaginait ce beau quartier rénové comme un lieu de vacances, une escale, que les gens de l'extérieur viendraient découvrir ? C'est un grand bonheur de participer à cette nouvelle aventure. »
Petrek (en haut sur la photo)

Ouvrez un œil neuf sur un quartier rénové

La fin du renouvellement urbain de la Reyssouze, qui a donné un nouveau visage au premier quartier d'habitat social de la ville de Bourg-en-Bresse, méritait bien une grande fête. Insolite, humour et émotion seront de la partie samedi 2 juin, de 14 à 22 h, aux quatre coins du quartier. Orchestré par Bourg Habitat et le Théâtre de Bourg, le festival gratuit « Reyssouze sur Scène » sera multi-artistique, participatif et convivial, avec huit

compagnies professionnelles, dont cinq locales. L'événement associe étroitement les habitants à sa préparation, via des ateliers de création proposés par les artistes locaux, en amont, de mars à mai, avec les partenaires du quartier : épicerie solidaire, centre socioculturel, APF, SAVS de l'Adapei, écoles.

Le collectif La Toute Petite Compagnie prépare ainsi d'insolites visites guidées, qui donneront à voir et entendre les anecdotes collectées auprès de ceux qui habitent ou fréquentent la Reyssouze. Le Groupe nuits (ex-L.a.B.S.) revisite avec des écoliers et des jeunes de la MJC sa création dansée « Respirer à l'ombre du bois » qui sera donnée en extérieur et mise en musique par des écoliers avec cinq musiciens de L'Arbre Canapas. Ceux-ci joueront aussi leurs dernières compositions, avec la classe CHAM (classe à horaires aménagés musique) de l'école Saint-Exupéry. Le ventriloque Philippe Bossard, de la compagnie Anidar, plantera à plusieurs reprises avec Maries Molina son K'bareys mobile, où se raconteront des objets qui nous parlent. Avec lui et le chanteur-auteur-compositeur Petrek, des habitants, des écoliers, des jeunes, créent des « cartes postales sonores » de la Reyssouze, qu'ils dévoileront et mettront en voix ventriloquée le jour J. Petrek et ses acolytes, musiciens et « bouches chantantes », offriront aussi d'autres surprises... ● **A.P.**



« Le Théâtre de Bourg porte une vraie attention aux compagnies artistiques professionnelles locales. Son invitation à participer à Reyssouze sur Scène est très importante. Travailler avec l'école Saint-Exupéry a été ma plus belle expérience pédagogique, des liens se sont tissés. C'est un plaisir de revenir et d'élargir notre connaissance du quartier. »
Greg Truchet, du collectif La Toute Petite Compagnie

INTERVIEWS CROISÉS

« La rénovation du quartier est une vraie réussite »

→ Pourquoi un partenariat entre Bourg-Habitat et le Théâtre de Bourg-en-Bresse ?

Marine Daniel-Chosson, directrice de Bourg Habitat : Bourg Habitat est partenaire du Théâtre depuis 2013. Nous offrons de nombreuses places de spectacle à nos locataires et à nos collaborateurs. Ce partenariat positionne notre organisme dans un rôle qui va au-delà de celui de simple bailleur. Nous participons ainsi, sous une autre forme, à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Vincent Roche-Lecca, directeur du Théâtre : Le Théâtre de Bourg est un établissement public de coopération. À ce titre, nous nouons des liens avec de nombreux partenaires d'autres secteurs que la culture. Avec comme uniques fins la vitalité d'un territoire, et l'appropriation du théâtre par le plus grand nombre. Ce rapprochement revêt plusieurs échanges et collaborations dans l'intérêt des deux structures.

Quels enjeux derrière Reyssouze sur Scène ?

M. D.-C. : L'idée était de créer une forme artistique pour valoriser le quartier, transformé après un projet de rénovation urbaine ambitieux qui a duré dix ans et représente un investissement global de plus de cent millions d'euros. En faisant venir les artistes dans le quartier, en créant des relations entre eux et les habitants, en entraînant les autres Burgiens dans ce moment festif



de découverte, ce projet répond à un fort enjeu sociétal.

V. R.-L. : La commande de l'événement par Bourg Habitat, que nous ne remercierons jamais assez de la confiance qu'il nous porte et de ce défi qu'il nous lance, est simple : marquer symboliquement et artistiquement la fin du long plan de rénovation urbaine, qui a marqué profondément la Reyssouze et ses habitants. Les ambitions sont claires : favoriser la fierté d'appartenance de ce quartier par et pour ses habitants, participer à son image attractive (et bucolique !). Ce à quoi nous allons nous attacher à répondre avec la complicité de huit équipes artistiques de grand talent dans le cadre d'un événement

fédérateur qui sera l'aboutissement d'un travail préalable entre artistes et habitants du quartier.

En quelques mots, pourquoi faut-il venir le 2 juin ?

M. D.-C. : Parce que ce sera l'occasion de découvrir la Reyssouze autrement... tout en profitant de spectacles de grande qualité !

V. R.-L. : Parce que ce sera une fête, un moment important dans la vie de la cité, qu'il y aura une multitude de propositions artistiques, que la rénovation du quartier est une vraie réussite, et que la présence du plus grand nombre assurera un moment fort d'échange et de partage ! ●

→ « La Reyssouze a bien changé, tout a été réhabilité, les gens ont des choses à raconter, ils ont vu ses métamorphoses. Voir son quartier changer n'est pas toujours évident, bouscule les habitudes, même s'ils sont contents du changement. C'est un quartier marqué par une forme de territorialité, un peu "village", très vivant, avec des intervenants très enthousiastes et volontaires, qui font un travail permanent ».
Philippe Bossard, de la compagnie Anidar



« Depuis six ans, nous menons un projet par an dans le quartier. De belles rencontres se sont créées. On partage des choses très fortes avec les habitants, dans une temporalité assez courte. J'aime beaucoup travailler là-bas. Il y a une confiance mutuelle avec les partenaires, un vrai travail de fond, une évolution »
Astrid Mayer, du Groupe nuits (ex-L.a.B.S.)

© Garance Li

UNE DÉMARCHE INTER-ASSOCIATIVE AUTOUR DE LA VIE INTIME ET DU HANDICAP

« Le silence ne protège personne »

NE PAS VOIR, NE PAS ENTENDRE, NE PAS DIRE. PAR GÊNE, MANQUE DE RÉPONSES OU DIFFICULTÉS À SE POSITIONNER, LA VIE INTIME DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP A LONGTEMPS ÉTÉ LAISSÉE DE CÔTÉ. POURTANT, DES RÉPONSES SONT ATTENDUES PAR TOUS.

Professionnels, étudiants, parents : ils étaient 250 rassemblés le 29 novembre pour une journée sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. L'aboutissement d'une année de préparation par un comité d'entente inter-associatif rassemblant l'Apajh, les Pep, l'Adapei, l'Afis et l'Unafam. Une première qui impliquait aussi les deux centres de formation de travailleurs sociaux. « Cette journée permet de tordre le cou à l'idée que, dans le médico-social, l'heure n'est plus à la solidarité mais à la concurrence » a rappelé Bernard Peny, responsable et coordonnateur de formation à l'IREIS. « Combien ont entendu parler de ce sujet ? » interroge Bernard Peny. Aucune main ne se lève. « Dans la formation initiale, l'essentiel passe par la parole, le corps est mis à distance. » Pourtant, le sujet est universel. « C'est une liberté fondamentale » précise Jean-René Marchalot, président de l'Apajh. « L'objectif est de donner les moyens d'en profiter et d'affirmer le droit de tous à la vie, au bonheur et au plaisir. »



→ La conférence du 29 novembre a conforté Florence Toinard : « On s'est dit que l'on n'était pas à côté de la plaque ! »

Un sujet délicat mais indispensable

En tant que formatrice diplômée en sexologie et santé publique, Sheila Warembourg travaille sur le sujet depuis vingt ans. Depuis un an, elle constate un véritable engouement. Pourtant, la vie intime débarque dans les établissements spécialisés dès les années 1990, sur fond de prévention contre le Sida à une époque où ce droit est reconnu aux personnes en situation de handicap par l'ONU. Le sujet s'impose avec les lois de 2002 et 2005 mais la réalité reste plus timide.

Un manque de réponses en interne

Marie-France Callu, maître de conférences à l'université de Lyon, explique cette situation par des tensions dans les établissements. Ils veulent respecter la liberté individuelle mais craignent pour leur organisation. Des questions se posent sur la responsabilité de chacun, la capacité de jugement ou le consentement et garantir la vie privée n'est pas aisé, surtout dans les établissements ne disposant pas de chambres individuelles. D'autant que certains usagers cumulent une vulnérabilité personnelle, liée au handicap, à une « vulnérabilité réelle » découlant de la prise en charge quotidienne, du regard des autres, des connaissances et de la latitude dont ils disposent. Pour Marie-France Callu, l'important est de ne pas laisser

les professionnels seuls, craignant pour leur responsabilité. « A priori, le droit vous fait confiance et vous considère comme de grands professionnels ! Une interrogation ? Parlez-en aux deux parties. Un doute ? Repérez le meilleur interlocuteur pour vous aider et demandez l'accord des personnes concernées pour lui parler. »

Intervenir au plus tôt

Pour Sheila Warembourg, l'auto-détermination est la clef. « Ils ont besoin d'apprendre, de comprendre comment fonctionne le corps. Il faut qu'ils aient confiance en eux, dans les autres, qu'ils sachent à qui parler. » Surtout, l'apprentissage doit commencer tôt : « Si vous ne commencez pas à travailler sur la vie intime en IME, vous pourriez la vie de vos collègues en secteur adulte ! » Pour elle, l'idéal serait d'intégrer l'intimité au projet personnalisé. Mais pas question de formaliser chaque détail, ce qui causerait une gêne avec les parents. Pour autant, ils doivent être informés pour apporter suivi et conseils. « Il faut vivre sa relation à sa façon. Mais ce qui m'inquiète le plus, ce ne sont pas les galipettes. C'est la solitude » tempère Sheila Warembourg. Pour elle, tout commence par une aide pour faire des rencontres et inscrire ces relations dans la durée. ● **Ch. M.**

Au Prélion, une expérience collective qui porte ses fruits

→ En IME, les groupes de paroles sur la vie intime sont rares. Face à un sujet tabou, les jeunes ne se sentent pas à l'aise, n'arrivent pas à exprimer leur ressenti. Ils en parlent entre eux, rigolent et, parfois, passent à l'acte. À la rentrée 2015, devant ces besoins, le Prélion a mis sur pied un groupe de parole.

Pour les parents, l'adhésion est immédiate : « Je les ai sentis soulagés parce qu'on en discutait » se souvient Florence Toinard, monitrice-éducatrice qui anime ces ateliers. « C'était un poids en moins pour eux. » Dans l'établissement, la mise en place est plus chaotique, certains professionnels craignant qu'une mise en lumière ne conduise à un changement de comportement et à une hausse des passages à l'acte.

« Ne le faites jamais seuls »

Animés par une infirmière, une éducatrice spécialisée et une monitrice-éducatrice, les groupes reçoivent depuis cette année les visites ponctuelles du psychologue de l'établissement. Passés les tâtonnements du départ, la parole se libère. Les jeunes sont apaisés et mettent des mots sur ce qu'ils éprouvent. « On aborde les sujets différemment » explique Florence Toinard. « On passe par des jeux, des puzzles, des images pour travailler sur la notion de corps, de plaisir, de différence des sexes. » Les notions de confiance, d'inti-



mité, de respect et de consentement sont au cœur des échanges. Une fois par mois (ou tous les deux mois pour les plus déficients), plusieurs groupes de cinq ou six garçons et filles se retrouvent à la bibliothèque. Âgés de plus de 13 ans, certains participent à leur demande depuis le départ. D'autres ont été choisis car ils avaient besoin de ce temps d'échange. Les sujets sont les mêmes pour tous. Seule la méthode diffère en fonction des difficultés de chacun. Si le chemin à parcourir reste important, le processus est lancé et le tabou est tombé. Dans les couloirs, les jeunes interpellent les animateurs de l'atelier pour connaître la date de la prochaine séance. « Je m'aperçois qu'on aurait dû le faire beaucoup plus tôt » estime Florence Toinard. Dans l'année, certains professionnels suivront des sessions de formation avec des sexologues et à l'avenir, la dimension vie intime sera mentionnée dans le projet d'établissement. ●

Quatre pistes pour prolonger la réflexion

Parler pour briser les tabous

Pour les professionnels, évoquer la vie intime n'est pas simple. Le sujet renvoie à ses pratiques, sa culture, ses interdits. D'où l'importance d'une réflexion collective en amont sur la formation et les méthodes. Du côté des usagers, une réponse efficace implique d'être au clair avec son corps pour construire son rapport à l'autre.

L'adhésion de tous

Dans l'établissement, les méthodes doivent être couchées par écrit. Le projet associatif, les parents, les CVS, les équipes : tous doivent porter ces thématiques. Pour y parvenir, une

formation sur les notions de responsabilité et de protection est incontournable de même qu'une réflexion sur l'espace, différenciant les espaces collectifs des lieux privés où chacun profite de sa liberté.

Le numérique et ses usages

« Nous sommes tous en situation de handicap numérique. » Par ces mots, un participant a insisté sur le besoin de former à l'utilisation de ces outils, en lien avec des partenaires tels que les espaces publics numériques. La sensibilisation doit porter sur l'accessibilité mais aussi sur la vigilance nécessaire face à la créativité

permise par ces outils.

Ne pas oublier le désir de parentalité

« N'ayez pas peur d'en parler » a averti Sheila Warembourg « Il faut prendre le temps d'échanger, d'expliquer, de réfléchir avant que le bébé ne soit en route. » Le sujet est d'autant plus délicat qu'il est marqué par des questions sociales sur les risques pour les enfants et l'apport des parents. Il s'agit, en associant la personne, de comprendre le désir de parentalité pour l'accompagner, sans jugement ni dissuasion. Au-delà du futur parent, il convient de faire comprendre ce souhait à la famille. ●

FICHE ACTION



→ La production de légumes bio s'effectue sur un terrain de 2,5 ha cultivables, dont 2 500 m² de serres couvertes. 80 poules pondeuses et 28 ruches permettent de produire également œufs et miel.

SUR LE TERRAIN

- La distribution des paniers adhérents, assortiments de légumes de saison, récoltés à maturité à la main, se poursuit aux points de dépôt habituels, le mardi à Chindrieux, le jeudi à la mairie de Culoz, et désormais aussi au Potager du Bugey le jeudi. Outre les paniers de légumes à 8 ou 12 €, la boutique permettra de proposer des paniers diversifiés au choix, à 20 €.
- La vente au marché hebdomadaire de Belley continue également.
- L'association a lancé en mars, à l'occasion de l'ouverture du Potager du Bugey, le premier numéro d'une « feuille de chou » trimestrielle. Diffusée auprès des adhérents et à la boutique, elle a pour vocation de donner la parole aux salariés en insertion et valoriser leurs projets.
- La traditionnelle journée portes ouvertes au jardin, fin juin, sera marquée cette année par la célébration du 25^e anniversaire des Brigades vertes.
- L'association emploie 49 salariés, dont 36 en contrats d'insertion. Elle n'est pas la première structure d'insertion par l'activité économique à ouvrir une boutique mais elle est la seule dans le secteur alimentaire, dans l'Ain, et certainement des rares en France. Une action locale qui pourrait servir d'exemple au-delà du département...

Le Potager du Bugey
12, Grande rue 01300 Belley
Tél. 04 79 81 12 79
lepotagerdubugey@hotmail.com
www.facebook.com/les.brigades.vertes.bugey

→ Julie Royer et Tiphany Chatillon, salariées permanentes des Brigades vertes, accueillent les clients du Potager du Bugey.



Le Potager du Bugey cultive la solidarité

SPÉCIALISÉE DANS LES CHANTIERS ENVIRONNEMENTAUX ET LE MARAÎCHAGE BIO, L'ASSOCIATION D'INSERTION LES BRIGADES VERTES A OUVERT UNE BOUTIQUE DE PRODUITS BIO, LOCAUX ET SOLIDAIRES, À BELLEY.

→ La dynamique

Structure d'insertion par l'activité économique créée en 1993, les Brigades vertes effectuent des travaux d'entretien d'espaces verts et naturels, essentiellement pour des collectivités, sur les secteurs d'Ambérieu-en-Bugey et de Belley. En 2011, l'activité a été complétée par la production de légumes bio, à Belley, vendus auprès des adhérents. Afin de répondre à la demande des consommateurs, valoriser le travail des salariés en insertion, éviter les pertes et promouvoir les circuits courts, l'association a ouvert une boutique de produits bio, locaux et solidaires, au centre-ville belleyan.



→ La vente des légumes produits par les Brigades vertes au marché de Belley le jeudi continue.

→ Les moyens

Le local, dans la rue piétonne au centre-ville, est loué à un bailleur privé. Le Département a soutenu le projet via une subvention de 1 800 € pour l'aménagement. Les salariés ont réuni leurs compétences pour rénover et équiper le lieu. Des commerces ont apporté leur soutien, ainsi que Ladapt Ain, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, qui a réalisé le mur végétal de l'entrée. Deux salariées permanentes des Brigades vertes tiennent le magasin, auxquelles s'ajoutent des salariés en insertion polyvalents ayant un projet professionnel axé sur la vente.

→ Les partenaires

Huit producteurs locaux ont rejoint le projet. Outre la production maison (légumes, œufs, miel), le Potager du Bugey vend pain, farine, jus et sirops de fruits, produits laitiers du Bugey et de Bresse, pommes de Savoie, huiles de noix, colza, tournesol et olive, bière bugiste, produits du commerce équitable... On y trouve aussi un service de copies, scanner et envoi mail.

→ Le fonctionnement

Inauguré le 1^{er} mars, le Potager du Bugey est ouvert du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, et le samedi matin. ●



→ La boutique est implantée au cœur de la ville, dans la rue piétonne.

DOSSIER → → →



Portraits de familles... monoparentales



Plus nombreuses, plus exposées, moins isolées, mieux épaulées.

Femmes – le plus souvent – ou hommes, ils sont de plus en plus nombreux à élever seul leur(s) enfant(s), la plupart après une vie de couple. Si leurs profils sont des plus divers, ils sont tous confrontés à la nécessité de tout assumer seul au quotidien, aux niveaux matériel, éducatif, social, affectif, pratique... Une situation que Pascale Guillet, déléguée départementale aux droits des femmes, rapproche de celle de l'aide familial.

Pas simple notamment de concilier vie professionnelle et familiale quand on est parent solo ! Encore moins quand il s'agit de (re)trouver un travail. L'accès à l'emploi, à la formation, à l'insertion professionnelle, bute sur l'accès aux modes de garde adaptés. D'où un risque accru de précarisation.

Toutes les familles monoparentales ne sont pas, fort heureusement, en situation de pauvreté. Mais force est de constater un lien entre précarité et monoparentalité, dû aux conditions d'accès à l'emploi moins favorables, au cumul des difficultés, au risque d'isolement...

Être monoparent en ville ou en milieu rural n'est pas tout à fait la même chose aussi, en termes d'accès aux services publics, au logement social, à l'emploi... Divers organismes sociaux apportent accompagnement et soutien aux familles. L'aide des parents, des amis, des associations, se révèle précieuse également.

Le dossier qui suit témoigne du quotidien de familles monoparentales, de leur diversité, leur volonté, leurs joies et leurs difficultés. ●

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ANNICK PUVILLAND
ET ÉMILIE BERGE SPERDUTI.
PHOTOS CORINNE
BERTRAND.

Conjuguer autorité et protection quand on élève seul(e) un enfant

Maman sur le tard, Valérie Angleski a rencontré des difficultés dans l'éducation de son fils. Elle nous fait part des bénéfices de l'accompagnement.

« J'avais plus de 40 ans quand j'ai appris que j'étais enceinte de 8 mois. Un choc ! » Séparée de son conjoint dans des conditions difficiles peu après la naissance du bébé, elle vit seule avec son fils Nicolas, 11 ans, à Chalamont. « C'est dur quand il n'y a personne, pas de conjoint. Il faut du punch et de l'autorité pour éduquer son enfant. » D'abord suivie par des éducateurs de la protection de l'enfance pour l'aider dans son quotidien, elle est accompagnée depuis plusieurs années par l'AMFD01. C'est un soutien précieux à plusieurs niveaux : éducation, aide aux devoirs, orientation vers des activités ou des organismes... « Grâce

à l'association, et tout particulièrement la TISF, j'ai appris à rendre plus autonome Nicolas. Notre relation s'est nettement améliorée et apaisée et son comportement a bien changé. Mais s'il y a une crise, j'ai encore besoin d'aide pour savoir quoi faire. » Valérie ne travaille pas. Recevant l'AAH du fait de son handicap et des prestations sociales, elle s'en sort du point de vue financier. Pour ne pas rester isolée, Valérie s'appuie sur les activités du centre social Mosaïque : atelier cuisine, rencontres parents-ados. Son fils y va aussi régulièrement pour les journées Cap Ados, les vacances. ●

Le soutien à domicile pour surmonter les difficultés

Plus que d'autres, les familles monoparentales peuvent être confrontées à des difficultés importantes susceptibles de les fragiliser durablement. À leur demande, des associations d'aide à domicile interviennent pour les épauler et les aider dans le quotidien. « Pour les familles monoparentales, tout peut vite être une complication ! » soulignent Angéline Manissier, directrice de l'AMFD 01, et Cyrielle Curta, TISF*. Trouver une place en crèche quand on est en recherche d'emploi en est une. D'autres obstacles rendent difficiles le retour à l'emploi : horaires atypiques, rémunération insuffisante, transports en milieu rural inexistant. Les parents seuls souffrent parfois d'isolement, ont peur d'affronter la monoparentalité. C'est une angoisse importante même face à des difficultés ponctuelles, comme une panne de voiture.

« Le cœur de cet accompagnement, c'est favoriser l'autonomie et la cohésion familiale, aider le parent à se projeter pour qu'il s'organise seul. » Leurs interventions portent sur le soutien à la parentalité, pour « donner un cadre éducatif, remettre l'enfant à sa place d'enfant, sans dévaloriser le père ou la mère ». C'est aussi orienter vers d'autres lieux comme les lieux d'accueil enfants-parents, accompagner les démarches et l'accès aux droits. L'un des points positifs repérés, c'est l'accès au logement. Étant un public prioritaire, tout le monde se met en quatre pour leur relogement. ●

* Technicienne de l'intervention sociale et familiale

« Je ne voulais pas être une maman malheureuse »

Ne pas rester sur le négatif de la séparation est souvent la première étape à franchir pour aller vers une monoparentalité heureuse et pleinement assumée.

« Quand je suis partie, j'ai beaucoup culpabilisé. Quand j'ai compris qu'il ne fallait pas, j'ai commencé à aller mieux. Je ne voulais pas que ma fille grandisse avec une maman malheureuse » explique Soraya Lehmil. Séparée en 2009 du père de Clara après quelques années de bonheur familial dans un village de la Loire, Soraya est d'abord revenue à Lyon. « L'aide de l'assistante sociale m'a permis de payer le premier mois de loyer. Ma fille a été mon moteur : je n'avais pas de métier, je me suis

boostée pour reprendre des études et réussir. » Finis les contrats précaires ! Devenue conseillère principale d'éducation, Soraya est en poste depuis cinq ans dans le Pays de Gex. « Au début, je ne connaissais personne. Le centre social m'a permis d'avoir un ancrage, des liens. » Très vite, elle s'est investie dans les actions menées avec d'autres mères, solos ou pas, dans le cadre du dispositif Caf d'aide aux vacances sociales. « On a vendu des gâteaux, fait de l'ensachage, organisé un loto... » Objectif : partir une semaine avec

Clara. « C'était une aubaine, j'avais perdu du pouvoir d'achat ici. La première année, nous sommes allées en hôtel-club à Carqueiranne, c'était paradisiaque ! Ça fait vraiment du bien, on recharge les batteries. » Car au quotidien, être monoparent implique d'être sur tous les fronts : « être chef de famille, veiller au quotidien, à l'éducation... On est seul pour prendre les décisions. Je discute beaucoup avec Clara, je lui explique que je fais les choix que je considère les meilleurs pour nous. L'essentiel, c'est qu'elle se sente aimée. » ●

Qui sont les familles monoparentales ?

12 % des familles dans l'Ain : Premier constat, général dans toute la France : la proportion de familles monoparentales, c'est-à-dire composées d'un adulte vivant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans dans un même logement, ne cesse de croître. Dans l'Ain, de 2009 à 2014, elle est passée de 10,9 % de l'ensemble des familles à 12 % en 2014. Le plus souvent, le parent solo est une mère.

La dernière enquête Pauvreté précarité dans l'Ain montre que le taux des familles monoparentales parmi les allocataires Caf à bas revenu s'élevait à 30 % en 2016, contre 28 % en 2009. Ce taux était supérieur dans 13 cantons, dont 6 où il dépassait 35 % (Replonges, Attignat, Vonnas, Châtillon-sur-Chalaronne, Trévoux, Lagnieu) contre 2 % en 2009. La Bresse devient un territoire sensible.

Composition des familles dans l'Ain	2014	%	2009	%
Ensemble	176 468	100,0	165 833	100,0
Couples avec enfant(s)	81 847	46,4	79 833	48,1
Familles monoparentales	21 170	12,0	18 134	10,9
Hommes seuls avec enfant(s)	4 356	2,5	3 458	2,1
Femmes seules avec enfant(s)	16 814	9,5	14 676	8,9
Couples sans enfant	73 451	41,6	67 865	40,9

Source : Insee

Une réalité confirmée par les données de la CAF

Les familles monoparentales parmi les allocataires Caf			
	2015	2016	2017
% de monoparents / total allocataires	13,52 %	14,02 %	14,3 %
% de monoparents / total familles	20,53 %	21,12 %	21,5 %
% monoparents femmes / total monoparents	91,11 %	90,91 %	90,85 %

Près de 10 % à la MSA Ain-Rhône À la MSA Ain-Rhône, au 31/12/2017, sur 8 196 familles bénéficiaires de prestations famille, logement, solidarité et/ou liées au handicap, 751 sont monoparentales, soit 9,16 %.

21,5 % des familles allocataires Caf

À la Caf, les monoparents représentent 14,3 % des 95 692 allocataires au 31/12/17 et 21,50 % des familles. Sur les 13 687 monoparents, 90,85 % sont des femmes. 4 269 monoparents bénéficient de l'allocation de soutien familial (ASF), versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ou pour compléter une faible pension alimentaire fixée, ou à titre d'avance en cas de pension alimentaire impayée. Le taux de recouvrement des impayés de pensions alimentaires début 2018 est de 79,5 % (56 % au niveau national).

Retrouver un équilibre après une séparation

S'organiser à tous les niveaux, un défi relevé avec brio par Caroline Palisson qui vit seule avec ses enfants de quatre, six et sept ans.

Depuis son divorce fin 2016, les enfants sont en garde alternée. « Le plus difficile est d'accepter de se séparer et d'être seule. Mais ce qui nous a guidés, c'est le souci de communiquer et d'avancer dans l'intérêt de nos enfants. » Il y a une grande flexibilité, bénéfique à tous. « Et nous avons toujours été très attentifs à ne jamais dénigrer l'autre. » D'abord directrice de centre de loisirs, Caroline s'est réorientée vers le métier d'assistante maternelle, plus compatible avec sa charge familiale. Également correspondante pour un journal et gérant les débits de boissons pour sa commune de Cize, elle a un niveau de vie assez confortable mais qui exige plus de soixante

heures de travail par semaine ! Son logement lui a été attribué par la Mairie peu après la séparation. Un coup de chance ! Avec moins de surface et d'accessibilité, elle a conservé de justesse ses agréments grâce à la ténacité de la puéricultrice de la PMI. Caroline se projette seule avec ses enfants. « Une semaine sur deux, je prends du temps pour moi ! Quand j'ai mes enfants, j'en profite encore plus. On a un sentiment de bonheur quand ils reviennent à la maison. » Ce qui lui fait le plus peur ? « Les études des enfants dans quelques années. » Nul doute qu'elle se donnera les moyens, avec optimisme et détermination. ●



Une vie sans place pour l'imprévu

Organiser le quotidien quand on est parent solo exige de jongler avec le temps, encore plus avec un enfant handicapé ou gravement malade.

Mère solo « dès le départ » de Raphaël, 11 ans, atteint de trois maladies rares ayant nécessité déjà 45 opérations, puis de Mathéo, 4 ans, Éva Champaud est une battante. « Mon quotidien, c'est être maman, infirmière, psychologue, logisticienne... Un vrai travail de chargée de mission ! C'est une vie très particulière, entièrement dédiée à l'enfant, très cloisonnée, sans place pour l'imprévu. Les personnes qu'on rencontre sont surtout les familles d'enfants malades. Beaucoup sont monoparentales : la maladie fait éclater le couple. » Une vie sans place pour l'activité professionnelle et sans revenus autres que sociaux : « On n'a pas droit au crédit. Il faut se battre constamment pour un peu de dignité. » Aussi a-t-elle créé la modeste association

Fort comme 3 pommes « pour aider à financer des équipements et réaliser les rêves de Raphaël et d'autres enfants malades ». Entre les rendez-vous médicaux à Lyon, Bourg et environs, les soins, l'école, l'association, « c'est toujours la course, on vit à 100 à l'heure ». Sans oublier les sorties ludiques, culture, nature... « pour rajouter des jours à la vie ». Nature aussi est le lieu de vie qu'a choisi Eva pour élever ses « deux guerriers ». La santé de Mattéo conditionne le présent et le futur : « S'il va mieux, je reprendrai une activité professionnelle mais en me réorientant. » Au CIDFF, Éva s'est informée sur la VAE pour valider son expérience de soignante. « Quand on a un enfant malade, on voit la vie différemment. J'ai envie d'aider les familles, de les accompagner, monter une structure de répit. » ●



« Je suis dans la réinsertion à tous les niveaux »

Victime de graves violences conjugales, Marjorie a lancé, avec le soutien des parents et des professionnels, sa dynamique de reconstruction personnelle et familiale.

« C’est une monoparentalité encore plus compliquée pour moi ! » révèle Marjorie Velud. Sa fille de 13 ans vit avec son père en Occitanie et la rejoint une partie des vacances. Nés de deux unions suivantes s’étant achevées par de graves violences, le cadet et la benjamine, confiés alors par la justice aux bons soins de ses parents à Saint-Trivier-sur-Moignans, y vivent aujourd’hui une partie du temps, avant de pouvoir bientôt résider à nouveau toute l’année avec leur mère. « En 2011, je suis revenue dans l’Ain, avec mon fils et ma fille qui avait quelques mois, pour me protéger, moi et eux, et arriver à me séparer du père. Ma priorité, c’était trouver un logement à Bourg : je n’ai pas le permis. » La jeune femme a trouvé écoute et soutien auprès

de sa famille, de Bourg Habitat, de l’assistante sociale, de l’ANPAA, de l’ADSEA. « On s’isole tellement quand on est victime de violences, j’avais l’impression qu’elles se voyaient encore sur moi, on a du mal à aller vers les autres. Aujourd’hui, je suis vraiment dans la réinsertion, à tous les niveaux, d’abord socialement. J’avais besoin de retrouver confiance en moi », confie-t-elle. La dynamique de reconstruction bien lancée, Marjorie a pu réengager celle du travail, « afin d’assumer financièrement pour mes enfants ». CIDFF et Points Info Emploi aidant, elle a trouvé la formation en alternance qui lui permettra de consolider son expérience d’animatrice et médiatrice : un BPJEPS Loisirs. Reste à trouver l’employeur. ●

Le regard de la Sauvegarde

La vocation première de l’ADSEA étant la protection de l’enfance, l’association intervient auprès des familles, monoparentales ou non. Au service femmes (accueil de jour et hébergement en insertion ou urgence), 80 % des personnes accompagnées sont des victimes de violences conjugales, la plupart avec enfants. Au-delà de l’accès aux droits, leur accès à l’emploi se heurte souvent à la difficulté de trouver des modes de garde adaptés. À Chocolat Chaud, accueil de jour ouvert aux jeunes en errance, gratuit, anonyme et sans condition, quatre matins par semaine, il n’est pas rare qu’une jeune mère pousse la porte. Les éducateurs veillent aussi à accompagner les jeunes pères dans leur nouveau rôle, même s’ils n’ont pas l’enfant à charge. Au service prévention spécialisée, qui

intervient auprès de 12-25 ans en rupture ou marginalisation, les professionnels alertent sur les difficultés de certains adolescents issus de familles monoparentales, en manque de repères, et aussi sur l’emprise qu’a parfois l’enfant sur l’adulte qui l’élève seul, qui ne maîtrise pas toujours le français... L’accompagnement porte à la fois sur l’enfant et sur le parent. Le service AEMO (action éducative en milieu ouvert), qui intervient sur ordonnance du juge des enfants, constate une justice de plus en plus attentive aux demandes des pères. En deux ans, sur l’ensemble des mesures éducatives, la part concernant des pères est passée de 16 % à 22 %. Autre constat, reflet de la société : de nombreux monoparents le sont souvent de manière transitoire. ●

« Il faut apprendre à se débrouiller »

Exploitant agricole en solo, Cédric a obtenu la garde de ses filles et organisé son travail en fonction.

« Le quotidien d’un père qui a la garde de ses deux filles ? C’est d’arriver à adapter son travail à eux et pas le contraire ! » résume Cédric, éleveur bovin en Bresse. Pas question d’aller nourrir les cinquante vaches après 17 heures ! Les horaires scolaires rythment aujourd’hui ses temps sur l’exploitation. Sans compter qu’au domicile, « on est tout seul pour tout faire, s’occuper des repas, du linge, etc. C’est un deuxième plein-temps ! Au début, il faut apprendre à se débrouiller. Aujourd’hui, je suis choqué d’entendre dire qu’une femme au foyer ne travaille pas ! » Séparé depuis 2012, il a d’abord veillé sur ses deux filles une semaine sur deux, en accord avec son ex-épouse – « La garde alternée est vraiment un bon système, pour les parents et les enfants » – jusqu’au passage, obligé pour le divorce, devant le juge. « Nous voulions tous les deux la garde des enfants, je l’ai obtenue. » La situation n’était déjà pas fréquente. Elle l’est encore moins aujourd’hui. En juillet dernier, sa fille de 15 ans a souhaité retourner vivre avec sa mère. Les deux monoparents ont rendez-vous chaque semaine, à mi-chemin entre leurs domiciles respectifs, pour emmener ou aller chercher l’une ou l’autre des filles. Côté matériel, il a hâte que son exploitation lui permette de se dégager un salaire pour ne plus dépendre du RSA. « J’aurais droit aux Restos du cœur mais je n’ai jamais voulu demander. » ●

Un quart des locataires du parc social

À Dynacité, les familles monoparentales représentent 19,8 % des locataires présents au 31/12/2017 (de 1 à 3 enfant : 18,1 %, + de 3 : 1,7 %), 28,9 % des locataires entrés dans l’année (+ de 3 enfants : 2 %) et 23 % des demandeurs (+ de 3 enfants : 1,8 %).

À Bourg Habitat, sur 4 981 ménages locataires, elles sont 1 154, soit 23,16 % : 580 avec 1 enfant, 356 avec 2 enfants, 218 avec 3 enfants. Sur les 549 ménages entrés en 2017, elles étaient 140, soit 25,50 %.

À la Semcoda, elles sont le troisième public après les jeunes et les personnes âgées : elles représentent 20 % des locataires et 25 % des nouveaux entrants en 2017.

Près d’un tiers des bénéficiaires du RSA

Au 31/12/17, 6 964 foyers sont bénéficiaires du RSA, dont 884 avec une majoration pour isolement.

Bénéficiaires du RSA en septembre 2017		
hommes seuls sans enfant(s)	2 598	35,54 %
femmes seules sans enfant(s)	1 398	19,08 %
hommes seuls avec enfant(s)	194	2,65 %
femmes seules avec enfant(s)	2 132	29,13 %
Couples sans enfant	209	2,85 %
Couples avec enfant	781	10,68 %

À l’écoute de l’enfant et vice-versa

Aider les autres est dans la nature de Sandrine. À son tour, elle a trouvé une précieuse entraide pour reprendre pied après des difficultés de santé.

« Sans aide, ce n’est pas possible. Je suis contente d’être dans un pays qui a mis en place des ressources humaines », reconnaît Sandrine Gresin. Séparée depuis 2009, elle vit avec sa fille de douze ans. Elle avait un emploi stable, jusqu’à l’arrivée de douloureux problèmes de santé il y a six ans, suite à un fort harcèlement moral au travail. « Le médecin qui m’a opéré m’a sauvée. Je suis reconnue travailleur handicapé à 50 % depuis juin 2017. Le plus important aujourd’hui, c’est être présente pour ma fille et renouer

avec ce que j’aimais faire. » Alliant son savoir-faire d’infographiste et son goût pour l’image, elle a créé son activité de webmaster et photographe indépendante, afin de pouvoir travailler en partie chez elle et aménager son temps. « Quand on est monoparent, on est plus “accaparé” par l’enfant. Après 18 heures, c’est tout pour ma fille. Si elle rentre avant, elle s’organise pour être autonome. J’essaye d’être à son écoute et je lui apprends à être à la mienne. » L’écoute et l’entraide sont dans la nature de Sandrine. L’entraide, elle l’a trouvée auprès des parents,

des amis, des professionnels, des associations. « Au début, l’assistante sociale est nécessaire : il y a tellement de dossiers à remplir ! Puis, à un forum des métiers au centre social de Chalamont, j’ai rencontré le CIDFF, qui m’a aidée pour lancer mon activité. » Bénévole au sein d’associations d’aide aux plus démunis à Lyon, elle a tout naturellement continué en revenant dans l’Ain, auprès d’Emmaüs. On lui doit le coup de jeune du site Internet et des affiches. « Ça m’a donné confiance, pour remettre le pied à l’étrier. » ●



« Il fallait que je reste debout pour mes enfants »

Maman de cinq enfants, Laetitia Cuevas a franchi le pas d’être aidée à domicile. Un choix avisé qui apporte un mieux-être à toute sa tribu.

Laetitia venait tout juste d’accoucher de son quatrième enfant, quand il y a eu séparation fin 2014. S’ensuit une période particulièrement éprouvante, d’autant que Laetitia vit à Izernore, sans permis, sans travail depuis son premier enfant et avec peu de soutien en proximité. « Neuf mois très durs en étant coupée de tout... Angéline a été notre bouée de secours. » Elle est partie s’installer à Ambérieu-en-Bugey, plus pratique. « Lucie est arrivée plus tard, alors que j’étais séparée du papa » : elle l’élève seule. Du fait de conflits importants entre les parents, une éducatrice de l’ADSEA intervient dans le cadre d’une action éducative en

milieu ouvert (AEMO). « Il y a encore beaucoup de travail pour les enfants... Ils font le tampon pour ne blesser personne. » L’assistante sociale et la puéricultrice proposaient aussi une aide, ce qu’elle a accepté suite à une hospitalisation assez lourde. Depuis avril 2017, l’ADMR intervient régulièrement pour garder les enfants, organiser les déplacements, apporter soutien moral, aider dans les prises de décision et l’organisation de l’appartement. « On a permis à chaque enfant de prendre sa place d’enfant et on encourage la maman à prendre soin d’elle et de son logement » souligne Marion, la TISF. ●





SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Familles, on vous aime !

LES 29^{ES} SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE AVAIENT POUR THÈME CETTE ANNÉE « PARENTALITÉ ET ENFANCE ». UN SUJET PORTEUR QUI A JUSTIFIÉ L'ORGANISATION D'UNE QUARANTAINE DE RENDEZ-VOUS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT ENTRE LE 12 ET LE 28 MARS.

Quarante rendez-vous et pas moins de cinquante partenaires dans l'Ain pour la vingt-neuvième édition des Semaines d'information sur la santé mentale, entre le 12 et le 28 mars... En un an, le nombre de ces conférences, débats, rencontres, spectacles, a presque doublé. Car le thème choisi pour l'édition 2018, « Parentalité et enfance », a trouvé un large écho dans tout le département.

Ce que souligne Adeline Dubois-Rigollet, la coordinatrice de l'opération dans l'Ain : « *Les SIMS, cette année, concernent toutes les classes d'âge, de la naissance aux grands-parents. On parle à la fois des parents d'un enfant handicapé, des enfants d'un parent handicapé mais aussi de l'inversion des rôles quand le parent vieillit* »

D'autant « *qu'environ 20 % des enfants et des adolescents dans le monde présentent des troubles ou des problèmes mentaux. Dans la moitié des cas, les troubles mentaux se déclarent avant l'âge de quatorze ans. En France, c'est un enfant sur huit qui serait concerné par ces troubles* », rappellent les organisateurs des SIMS. Bref, cette année, la thématique aura touché énormément de monde...

« *Mais la santé mentale, ça concerne tout un*

chacun, rappelle-t-elle. Quand on dit santé mentale, c'est autant le bien-être que le mal-être de toute personne. Ça ne veut pas forcément dire pathologie. C'est important de le dire aussi : comment fait-on pour être en bonne santé mentale ? »

Autour de la naissance, les professionnels se parlent

Pour la soirée d'ouverture, le lundi 12 mars à Bourg-en-Bresse, une affiche assez exceptionnelle a été prévue. La salle de conférence de l'IREIS, rue du Peloux, accueille Françoise Molénat. Cette pédopsychiatre a pris ces dernières années une part active dans l'élaboration des politiques publiques qui visent à améliorer les pratiques autour de la naissance et prévenir les troubles du développement chez l'enfant. Notamment grâce au plan périnatalité 2005-2007 et à la création des pôles mères-enfants, comme l'ont rappelé les organisateurs de la soirée parmi lesquels Sandra Louis, pédopsychiatre au CPA.

Devant un amphi de l'IREIS rempli de professionnels de la santé et d'étudiants, Françoise Molénat est invitée à parler de prévention, de soutien aux parents, mais aussi du travail

en réseaux (pour les professionnels) autour de la naissance de l'enfant. Elle peut ainsi rappeler les différentes révolutions des trente à quarante dernières années (autant sociétales, médicales que techniques) qui ont permis aux parents de revenir au centre de la question de la naissance. Ce qui n'était pas gagné, surtout lorsqu'il s'agit de bébés souffrant de troubles de développement et de familles plongées dans la souffrance. « *Plus les parents sont fragiles dans leur image de soi, plus le dispositif médical est rassurant* », souligne la pédopsychiatre. Elle remarque aussi des transformations dans les mentalités des professionnels (sages-femmes, obstétriciens, médecins de famille, pédiatres) qui ont enfin commencé à se parler : « *C'était inimaginable auparavant, tellement ils avaient peur de se faire critiquer* », explique-t-elle. « *Et puis est venu le début de la collaboration médico-psychologique* », ajoute Françoise Molénat au fil d'un échange aussi passionnant que chaleureux.

« *La grande question est là : comment les professionnels qui rencontrent des familles, à toutes les étapes, peuvent être suffisamment en sécurité eux-mêmes pour transmettre cette sécurité aux parents afin que ceux-ci, à leur*

tour, la transmettent à leur enfant ? », avance-t-elle en forme de conclusion sur la notion de travail en réseau.

Une leçon d'éducation par le rire

Si la soirée d'ouverture, le lundi, visait à rassembler les professionnels et les usagers de la santé mentale, le lendemain soir, à la salle des fêtes d'Hauteville-Lompnes, le propos est tout autre. À l'invitation du collectif Diversité, il s'agit cette fois-ci de sensibiliser le grand public. Et le public est là, une bonne centaine de personnes souvent venues en famille avec les enfants et les ados. Face à eux pour un one mother show décapant, Erika Leclerc-Marceau. La jeune femme, débarquée avec mari et enfants du Québec, avoue s'être installée en France pour profiter de l'accueil des petits en maternelle dès deux ans (en principe), alors que de l'autre côté de l'Atlantique, il se fait à cinq ans....

De la naissance à la puberté, Erika Leclerc-Marceau décrypte les grands moments de la vie d'une mère face à ses petits monstres. Le titre de son spectacle, « Être parent, mieux vaut en rire », donne le ton d'une soirée durant laquelle elle demande à des parents dans la salle de se

mettre eux aussi en scène avec quelques jeux de rôles jubilatoires.

Une leçon d'éducation par le rire et le plaisir, qui s'achève sur un appel à la bienveillance dans les rapports parents-enfants avec un conseil en forme de morale : « *La parentalité, c'est d'abord se mettre à la hauteur de l'enfant. Ce qu'il y a de plus précieux, c'est le temps qu'on a à partager avec ses enfants et ses adolescents, à vivre avec eux...* »

Des secrets pas si bien gardés

Certains ont pu s'interroger en consultant le programme des SIMS 2018 dans l'Ain. Pourquoi diable une association comme Pèse-Plume, qui vient en aide aux personnes ayant des problèmes de poids, a-t-elle proposé dans ce cadre une conférence sur les secrets de famille ? Tout simplement parce que les secrets de familles, à côté de l'anxiété, de la tristesse, de syndromes psychiatriques, peuvent provoquer des troubles du comportement alimentaire... explique son président, Ludovic Orgé. Ce que confirme Annie Blanc, qui exerce en tant que médecin spécialisé en santé publique et médecine sociale à l'hôpital de Fleyriat, et qui vient de publier « Tu as bien fait de vivre ».

Elle relate dans ce livre sorti à compte d'auteur (14 €) un élément de l'histoire de sa famille qu'elle a élargi pour apporter son témoignage dans des rencontres et conférences comme celle qui s'est tenue dans une salle de l'ADEA, à Bourg-en-Bresse.

« *Chaque enfant a droit à son histoire, même si la révélation est plus compliquée à certains âges comme l'adolescence* », insiste Annie Blanc qui parle des secrets de familles comme « *des maîtres silencieux de nos destins* ».

Ils encombreront les histoires familiales à travers les générations, écrasent les individus, et les descendants « *trinquent comme si le mort mal enterré ne pouvait partir en paix et soulevait la dalle de son tombeau* », explique-t-elle avant de remonter à saint Augustin : « *Les morts sont invisibles, mais pas absents.* »

Faut-il tout révéler ? Oui, pour libérer les esprits et permettre à la parole de se libérer dans les familles, Annie Blanc en est persuadée. Reste une question pas vraiment résolue : comment un individu peut-il porter en lui un drame, un choc émotionnel vécu par un de ses ancêtres et dont il a l'intuition sans jamais en avoir été informé ? ● P.G.



→ Françoise Molénat a lancé les SIMS 2018 dans l'Ain en venant parler à l'IREIS de la naissance, de la prévention, du soutien aux parents et du travail des professionnels en réseaux.



→ Erika Leclerc-Marceau à Hauteville-Lompnes : « La parentalité, c'est d'abord se mettre à la hauteur de l'enfant. »



→ Opération « crêpes » dans les locaux de l'association « Jeunes pousses », rue Guichenon à Bourg-en-Bresse.

COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS DE L'AIN

Des dossiers en baisse et un fort partenariat

→ En baisse régulière en France, le nombre de dossiers de surendettement déposés par des particuliers l'est encore plus fortement dans l'Ain : 1 587 en 2017, soit moins 9,16 % par rapport à 2016 (moins 6,7 % au niveau national), sans doute en raison des effets positifs de la loi Lagarde et de « *la protection renforcée des personnes surendettées avant, pendant la procédure et lors de la mise en place des mesures* », indique la commission départementale. Celle-ci se réunit deux fois par mois afin de traiter les dossiers et mène des actions auprès des acteurs en lien avec les situations de surendettement : concertation avec les juges, rencontres avec les centres médico-sociaux, CCAS... , formation des élèves de l'IREIS, échanges avec la Commission de prévention des expulsions. « *Les acteurs de l'accompagnement social sont des partenaires importants* » souligne le préfet, Arnaud Cochet. 51,9 % des personnes surendettées sont des couples (parmi les personnes seules, 54,2 % sont des femmes), 78,8 % sont locataires, 22,5 % sont au chômage. 84,6 % des dossiers concernent des dettes de charges courantes (électricité, eau...), 56 % comprennent des dettes de loyers. Endettement moyen d'un dossier : 43 975 € (hors dettes immobilières : 27 722 €). La commission vise à apporter des solutions pérennes : 35,67 % des dossiers ont donné lieu à une procédure de rétablissement personnel avec effacement des dettes, applicable en cas de situation jugée irrémédiablement compromise, 9,42 % ont abouti à un plan de remboursement de la totalité des dettes décidé à l'amiable entre les parties. 6,5 % ont été déclarés irrecevables. ●

INSERTION

Tremplin renforce l'hébergement hivernal

→ Sollicité par l'État pour ouvrir un lieu d'accueil et d'hébergement inconditionnel à Bourg-en-Bresse, dans le cadre du renfort hivernal*, Tremplin a innové en louant un local type industriel, adaptable, évitant ainsi de mobiliser un gymnase et permettant une mise à l'abri 24 h/24, dans un lieu chauffé et sécurisé. « *Des artisans se sont fortement mobilisés pour effectuer les travaux en dix jours. Le Rotary Club a offert du matériel de puériculture* » souligne Martial Do, directeur de Tremplin. De fin janvier à fin avril, le centre, de 200 m² sur deux niveaux, peut accueillir jusqu'à quatre-vingts personnes par jour, isolées ou familles, orientées par le 115. Une équipe de travailleurs sociaux assure l'accompagnement.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Un budget d'affirmation pour 2018

→ Le 5 février, le Conseil départemental a présenté un budget primitif pour 2018 sous le signe de la continuité. Avec un budget global de 615 M€, en hausse de 2,3 %, le cap est clair : agir et investir sur le territoire malgré les contraintes. Côté recettes, le président a rappelé l'absence d'augmentation d'impôts et la fin de la baisse de la dotation globale de financement. Toutefois, le Conseil départemental sera la seule collectivité impactée par le pacte de stabilité dans l'Ain. « *Nous revendiquons d'être les premiers partenaires des communes* » a rappelé Jean Deguerry : le Département versera cette année 18 M€ aux collectivités. Avec 125 M€, les aménagements et infrastructures seront encore le premier

ALFA3A

Ouverture d'une nouvelle crèche à Lyon

→ L'ouverture en novembre dernier de L'Escale de Nelly porte à quatre le nombre de crèches gérées par Alfa3a à Lyon et renforce un partenariat de plus de 25 ans avec la Ville. Implantée dans le 8^e arrondissement, quartier en pleine rénovation urbaine, à forte mixité sociale et culturelle, le nouvel établissement est le plus important en capacité d'accueil avec 53 places, dont 5 en urgence. Son nom rend honneur à Nelly Camponovo, qui œuvre activement au service d'Alfa3a et de la jeunesse depuis 1981. Directrice du département actions socio-éducatives jusqu'en 2006, elle s'est ensuite engagée comme bénévole au service petite enfance, où elle est aujourd'hui conseillère technique. ●



→ L'Escale de Nelly a été inaugurée en février, en présence du maire de Lyon.

Des bénévoles se joignent quotidiennement à l'action. Les repas sont confectionnés par le restaurant social de Tremplin. Situé rue des Prés de Brou, le centre est proche du squat d'Emmaüs abritant des demandeurs d'asile. Bien qu'il leur soit également ouvert, ceux-ci ne l'ont guère utilisé. S'il n'a pas vocation à être pérenne, il s'est révélé efficace et moins coûteux que les nuitées hôtelières. ●

* qui comprend, dès novembre, l'ouverture de lits supplémentaires dans les cinq CHRS de l'Ain et dans les résidences sociales gérées par Alfa3a, le dispositif de nuitées hôtelières et les maraudes de la Croix-Rouge à Bourg et dans le Pays de Gex.

Appartements

Maisons

Chambres

Studios

meublés - non meublés

conventionnés APL

sans frais d'agence

paiement à terme éch



Parc de 250 logements locatifs

Plus de 3000 logements meublés en résidences

Logements en résidences

- Ambérieu-en-Bugey 04 74 34 61 66
- Belley 04 79 81 03 56
- Bourg-en-Bresse 04 74 22 03 53
 - étudiants 04 74 23 63 99
 - accueil jeunes 04 74 23 12 62
- Ferney-Voltaire 04 50 40 78 02
- Miribel 04 78 55 39 89
- Oyonnax 04 74 77 48 07
 - étudiants 04 74 77 10 04
- Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 13 66

Parc de logements locatifs

Disponibilités et formulaire de demande de logement sur www.alfa3a.org ou Nawal Hedi-Doghman 04 74 38 29 77



Reyssouze sur Scène

**SAMEDI 2
JUN 2018
14H > 22H**

*après 10 ans de rénovation urbaine,
(re)découvrez le quartier de la Reyssouze*

*8 compagnies
de spectacle
pour 1 festival
gratuit*

danse

*arts de
la rue*

ventriloquie

théâtre

musique

*buvette
petite
restauration*

Photo © Serge Buathier / Ville de bourg-en-Bresse